



Plateforme pédagogique

Octobre 2025

**Centre de la petite enfance du
Complexe Guy-Favreau**
200, boulevard René-Lévesque Ouest
Suite 105.00
Montréal (Québec)
H2Z 1X4
Tél. : (514) 496-8959
Télec. : (514) 496-8985
Courriel : administration@cpeguyfavreau.com
Site web: www.cpeguyfavreau.com

PRÉAMBULE

Ce document renferme la plateforme pédagogique du Centre de la petite enfance du Complexe Guy-Favreau (CPE CGF), ainsi que des renseignements pertinents au développement d'un milieu de vie harmonieux et sain au CPE, propice à l'épanouissement de l'enfant. Il a été rédigé de concert avec tous les intervenants du CPE CGF, les parents utilisateurs ainsi que les éducatrices¹ qui y travaillent.

Pour des informations additionnelles au sujet de ce document, veuillez communiquer avec la direction du CPE CGF aux numéros ou à l'adresse indiquée ici-bas.

Centre de la petite enfance du Complexe Guy-Favreau
200, boulevard René-Lévesque Ouest, Suite 105.00
Montréal (Québec) H2Z 1X4
Tél. : (514) 496-8959
Télec. : (514) 496-8985
Courriel : administration@cpeguyfavreau.com
Site web : www.cpeguyfavreau.com

Dernières mises à jour : 2000, mai 2005, septembre 2011, automne 2013, novembre 2017, août 2020, octobre 2025

6.4 pp32,33

¹L'usage du genre féminin, dans ce document, est utilisé de façon épiciène.

Table des matières

Plateforme pédagogique	1
Centre de la petite enfance du	1
LA PLATEFORME PÉDAGOGIQUE	4
Introduction / définition	4
Section 1 : ORIENTATIONS GÉNÉRALES	5
1.1 Mission	5
1.2. Vision	5
1.3 Objectifs	5
1.4 CPE durable	6
SECTION 2 : VALEURS FONDAMENTALES PRIVILÉGIÉES AU CPE	6
2.1 Valeurs véhiculées	6
Autonomie–Estime de soi	7
Honnêteté	8
Sens des responsabilités	8
Respect de soi	8
Ouverture d’esprit	9
Créativité	9
Sens du partage, de la coopération et de l’entraide	10
Respect et connaissance de l’environnement	10
Verbalisation des émotions	11
2.2 Approche privilégiée au CPE	12
2.3 L’attachement et les relations significatives	12
2.3.1 L’attachement	12
2.3.2 Les relations significatives	13
2.4 Apprentissage actif et accompagné appliqué au CPE CGF	13
2.5 Style d’intervention démocratique et pédagogique	14
SECTION 3 : DIMENSIONS DE LA QUALITÉ ÉDUCATIVE AU CPE CGF	15
3.1 La qualité de l’interaction entre le personnel et les enfants	15
3.2 La qualité des expériences clés et développement de l’enfant	15
3.2.1 La structuration des moments de vie	16
Horaires quotidiens	16
3.2.2 Exemple d’un horaire type des enfants de 18 mois et plus	16
3.2.3 Sieste	17
3.2.4 Routines et transition	17
3.2.5 Rangement	18
3.2.6 Retour	18
3.2.7 Hygiène : Apprentissage de la propreté	18
3.2.8 Répartition des groupes	18
3.3 Environnement physique du CPE CGF	19
3.3.1 Environnement physique organisé	19
3.3.2 Répartition physique des lieux	20

3.3.3 Aménagement intérieur du CPE	21
➤ Blocs	22
➤ Jeux de rôle et d'imitation	22
➤ Matériel pour le jeu symbolique :	23
➤ Arts plastiques	23
➤ Manipulation	24
➤ Lecture	24
3.3.4 Aménagement extérieur du CPE	24
3.4 La qualité de l'interaction entre les parents et les membres du personnel éducateur	24
Section 4 : LE PROCESSUS DE L'INTERVENTION ÉDUCATIVE	25
4.1 En soutien à l'apprentissage actif	25
4.1.1 Observation	25
4.1.2 La planification et l'organisation	26
4.1.3 L'action éducative	26
4.1.4 La réflexion-rétroaction	27
4.2 L'apport du processus de l'intervention éducative au dossier éducatif de l'enfant	27
SECTION 5 : LES PRINCIPES DE BASE	28
5.1 Partenariat entre le service de garde et les parents est essentiel au développement harmonieux de l'enfant	28
5.2 Chaque enfant est unique	29
5.3 L'enfant est l'acteur principal de son développement	29
5.4 L'enfant apprend par le jeu	29
5.5 Le développement est un processus global et intégré	31
Section 6 : DOMAINES DE DÉVELOPPEMENT	31
6.1 Physique et moteur	31
6.2 Cognitif	32
6.3 Langagier	32
6.4 Social et affectif	33
Section 7 : ALIMENTATION ET PROMOTION DES SAINES HABITUDES ALIMENTAIRES	33
Section 8 : PROMOTION DES SAINES HABITUDES DE VIE	35
SECTION 9 : LES RESSOURCES ET RELATION AVEC LA COMMUNAUTÉ	36
9.1 Le CPE CGF est membre de :	36
9.2 La vie en collectivité	36
CONCLUSION	37
ANNEXES	37
Fiche pédagogique 1 : La discipline et l'agressivité	37
Fiche pédagogique 2 : La sexualité	37
Fiche pédagogique 3 : Le savoir-vivre	37
Fiche pédagogique 4 : Procédure pour enfants vivant des difficultés	37
FICHE PÉDAGOGIQUE 1 : LA DISCIPLINE ET L'AGRESSIVITÉ	38
La discipline	38
L'agressivité	38

FICHE PÉDAGOGIQUE 2 : LA SEXUALITÉ	40
FICHE PÉDAGOGIQUE 3 : LE SAVOIR-VIVRE	41
FICHE PÉDAGOGIQUE 4 : PROCÉDURE POUR ENFANTS VIVANT DES DIFFICULTÉS	42
FICHE PÉDAGOGIQUE 5 : HORAIRE POUAPONNIÈRE	45
FICHE PÉDAGOGIQUE 6 : PLANIFICATION PÉDAGOGIQUE	46
RÉFÉRENCES :	50

LA PLATEFORME PÉDAGOGIQUE

Introduction / définition

Ce document fait état de l'approche pédagogique privilégiée au CPE CGF en plus de dresser un portrait de l'installation et de l'aménagement des lieux.

À la lecture de ce document, vous constaterez de nombreuses références au programme « *Jouer c'est magique* », adaptation québécoise du « *High Scope Educational Approach* » mis sur pied il y a une vingtaine d'années par un groupe de chercheurs du Michigan auprès de familles défavorisées. Étant bien présent dans la structure quotidienne des activités auprès des enfants, ce programme complète le programme éducatif du ministère de la famille « *Accueillir la petite enfance* », qui est omniprésent dans les services de garde en milieu préscolaire et qui se base sur le principe que l'enfant est l'acteur principal de son développement. *Jouer c'est magique* est d'ailleurs appliqué aujourd'hui dans plusieurs services de garde et centres préscolaires aux États-Unis et à travers le monde, pour des enfants provenant de tous les milieux économiques et sociaux.

En intervenant précocement dès la petite enfance, nous souhaitons les outiller au meilleur de leur capacité et ainsi offrir aux enfants et à leurs parents des aptitudes et connaissances favorisant un bon développement global des tout-petits. *Jouer, c'est magique* se veut être un programme de pédagogie ouverte qui mise sur l'apprentissage actif de l'enfant. Il vise le développement global et harmonieux de celui-ci et favorise chez les parents l'adoption et le maintien d'attitudes favorables à ce développement.

Inspirés par les principes de base et la philosophie du programme *Jouer c'est magique*, nous avons, au CPE CGF, adopté de nombreuses pratiques et développé des initiatives cohérentes avec ses objectifs et méthodes d'apprentissage. Au cours des prochaines pages, vous serez donc en mesure d'en apprendre davantage sur notre approche pédagogique, notre installation, nos programmes d'activités et nos principales valeurs véhiculées. La révision 2020 de notre plateforme pédagogique est inspirée du cadre de référence de Gazelle et Potiron ainsi que de la mise à jour du programme éducatif pour les services de garde éducatifs à l'enfance, présentés comme modèles de référence par le Ministère de la Famille.

Notre plateforme pédagogique vise à donc respecter les objectifs du programme éducatif du Ministère de la Famille « *Accueillir la petite enfance* » qui sont : favoriser la qualité éducative dans les SGEE (service de garde éducatif à l'enfance), la cohérence entre les approches éducatives mises en œuvre dans les divers services éducatifs et la continuité des interventions éducatives effectuées auprès des jeunes enfants de 0-5 ans et de leur famille.

La plateforme sert aussi de guide dans la prise de décisions autant pour la direction et l'équipe que pour les parents.

Ce document reste un outil privilégié ouvert et est en révision constante en fonction des besoins du milieu.

Section 1 : ORIENTATIONS GÉNÉRALES

1.1 Mission

La mission du CPE du Complexe Guy-Favreau (CPE CGF) est de contribuer activement et professionnellement, avec tous les acteurs et les partenaires qui côtoient les enfants qui fréquentent notre milieu, à leur éducation, allant de la naissance jusqu'à l'âge scolaire. Leur offrir un milieu de vie harmonieux et sécuritaire où de multiples activités éducatives leurs sont présentées permet un plein épanouissement tant au niveau des processus d'acquisition de connaissances, du développement des habiletés que dans les processus rationnels de construction de leur identité.

De ce fait, les interventions quotidiennes des éducatrices du CPE CGF respectent cette mission par l'entremise d'activités ouvertes, au choix de l'enfant, selon ses préférences et ses intérêts plutôt que par le biais d'un programme académique rigide et directif.

Notre philosophie de gestion, le fonctionnement interne du CPE ainsi que l'aménagement de notre installation reflètent cet esprit : des activités multi âges (en début et en fin de journée), des activités par groupes d'âge, parfois des activités thématiques, plusieurs activités libres, certaines dirigées et des activités par ateliers ou aires de jeux sont toutes autant de façons d'enrichir le quotidien des enfants pour leur permettre un épanouissement et un développement harmonieux.

La mission ainsi articulée favorise aussi la prévention ultérieure de difficulté d'apprentissage, de comportement ou d'insertion sociale.

1.2. Vision

Le CPE CGF a comme vision d'être un endroit où il fait bon vivre. Il aspire à se distinguer dans la communauté des CPE par sa qualité éducative, son leadership et son équipe dynamique.

1.3 Objectifs

L'objectif est de créer un milieu de garde sain et créatif dans lequel les enfants peuvent évoluer, apprendre et découvrir tout en s'amusant. Ainsi, le CPE CGF adopte de nombreuses pratiques et développe des initiatives cohérentes avec ses objectifs et méthodes d'apprentissage. *Jouer, c'est magique*, le programme éducatif appliqué au CPE CGF, est un programme de pédagogie ouverte qui mise sur l'apprentissage actif de l'enfant.

Il favorise le développement global, et harmonieux de celui-ci tout en valorisant le développement de saines habitudes de vie, de saines habitudes alimentaires et de comportements qui influencent de manière bénéfique sa santé et son bien-être, ce qui aura un impact bénéfique tout au long de sa vie. De plus, ce programme favorise, chez les parents, l'adoption et le maintien d'attitudes favorables à ce développement.

1.4 CPE durable

Le CPE CGF cherche sans cesse à s'améliorer et à se réinventer. Dans cette optique, il devient alors pertinent de revoir notre façon de faire au quotidien. Dans le but d'inculquer des valeurs de conscience environnementale aux enfants tout en étant cohérents avec les nouvelles approches écoresponsables des différents domaines de développement, le CPE CGF s'engage, lui aussi, vers ce nouveau tournant. À titre d'exemple, le CPE CGF s'est doté de tablettes électroniques comme moyen de communication entre éducatrices/parents. Aussi, cet outil facilite l'élaboration des portraits des enfants et assure un suivi personnalisé plus serré des enfants tout en réduisant notre empreinte écologique en diminuant notre utilisation de papier. L'utilisation de couches lavables est aussi envisagée. Ce ne sont que deux exemples des nombreuses possibilités qu'offre un CPE durable.

SECTION 2 : VALEURS FONDAMENTALES PRIVILÉGIÉES AU CPE

Nous concevons le CPE comme un lieu de vie pour l'enfant, un environnement propice à stimuler son génie créateur, à éveiller sa curiosité en toutes choses, à développer ses habiletés et ses connaissances par l'expérimentation, à explorer ses besoins, ses goûts et ses capacités. Ainsi, notre approche pédagogique reflète cette orientation.

2.1 Valeurs véhiculées

Les principales valeurs véhiculées par le CPE CGF sont :

- ❖ l'autonomie-estime de soi,
- ❖ l'honnêteté,
- ❖ le sens des responsabilités,
- ❖ le respect de soi,
- ❖ la confiance en soi,
- ❖ l'esprit d'ouverture,
- ❖ la créativité,
- ❖ le sens du partage, de la coopération et de l'entraide,
- ❖ le respect et la connaissance de l'environnement,
- ❖ la verbalisation des émotions.

À ces valeurs se rattachent des objectifs généraux et spécifiques de développement, de même que des moyens d'intervention préconisés pour leur atteinte.

Ces objectifs de développement et moyens sont généralement applicables à tous les groupes d'âge. Toutefois, le niveau de développement à atteindre sera toujours en lien avec l'âge de l'enfant. Par exemple, on voudra encourager l'enfant à développer son hygiène corporelle à

tout âge, mais on préconisera l'atteinte d'une autonomie plus complète chez l'enfant plus âgé. De la sorte, ce dernier devrait avoir développé une autonomie complète face à ses besoins naturels – incluant l'usage de la chasse d'eau, le lavage et le séchage de ses mains – au terme de son séjour au CPE alors que l'autre, plus jeune, y aura été sensibilisé.

Les objectifs généraux et spécifiques de développement rattachés aux valeurs véhiculées par le CPE CGF et des exemples de moyens d'intervention favorisés pour leur atteinte sont détaillés dans les tableaux suivants.

Autonomie–Estime de soi

Valeur véhiculée	Autonomie – Estime de soi	
Objectif général	Encourager chez l'enfant une autonomie qui lui permette de reconnaître ses besoins, d'affirmer sa personnalité et de développer son sens des responsabilités et des libertés individuelles et collectives, dans le respect des autres et de son environnement.	
Objectifs spécifiques	Moyens	
Développer les habiletés de l'enfant au niveau des soins personnels.	Laisser l'enfant se vêtir et se dévêtir et l'encourager dans ses efforts.	
	Tousser et éternuer dans son pli du coude.	
	Amener l'enfant vers une autonomie complète en ce qui concerne ses besoins naturels incluant l'usage de la chasse d'eau, le lavage et le séchage de ses mains.	
Développer chez l'enfant les capacités de recherche de solution à ses problèmes.	Organiser les interventions et le matériel afin que l'enfant puisse accomplir le plus de choses à son rythme et par lui-même.	
Augmenter la possibilité de faire des choix dans les limites proposées et amener l'enfant à assumer les conséquences de ses choix ainsi que leurs implications présentes et futures.	Encourager l'esprit d'initiative de l'enfant et sa liberté de choix.	
Faire progresser l'enfant en ce qui concerne son autonomie affective envers ses pairs et les adultes.	Favoriser et encourager l'indépendance de l'enfant.	
Stimuler le langage et encourager les attitudes favorisant la communication et l'écoute active (regarder, attendre, écouter).	Mimer et démontrer par des jeux de rôles les principes et étapes de l'écoute active (exemple par l'entremise de causerie).	
Amener l'enfant à régler ses problèmes par lui-même.	Assister l'enfant en lui posant des questions ouvertes et en le guidant dans sa recherche de solutions.	
Soutenir l'enfant dans ses efforts et dans sa démarche d'apprentissage.	S'assurer de l'accessibilité des vestiaires, des jeux, rangements et équipements.	
Valoriser l'enfant pour ses essais.	Féliciter l'enfant, peu importe le résultat de ses essais en insistant sur l'importance de l'essai plutôt que sur le résultat.	

Honnêteté

Valeur véhiculée	Honnêteté
Objectif général	Amener l'enfant à avoir confiance en lui, en ses gestes et paroles afin qu'il soit capable de s'exprimer en toute honnêteté, adoptant ainsi des comportements convenables pour bien fonctionner en société.
Objectifs spécifiques	Moyens
Amener l'enfant à s'exprimer avec franchise.	Mettre en application les principes de l'écoute active.
	Donner l'exemple, en tant qu'éducatrice, et adopter une attitude honnête.
	Lire aux enfants des histoires où cette valeur est véhiculée.
Apprendre à l'enfant à argumenter ses points de vue, selon son âge, afin d'afficher ses sentiments et ses comportements de façon franche.	Valoriser les actions honnêtes et souligner les actions qui ne le sont pas (sans prendre un enfant en exemple).
	Apprendre à l'enfant à reconnaître ses erreurs.

Sens des responsabilités

Valeur véhiculée	Sens des responsabilités
Objectif général	Faire prendre conscience à l'enfant de ses actes et lui apprendre à en assumer les conséquences et à les accepter, afin qu'il intègre le sens de sa responsabilité personnelle.
Objectifs spécifiques	Moyens
Favoriser la participation de l'enfant au fonctionnement de la société en général, pour faciliter son intégration à celle-ci.	Confier à l'enfant des responsabilités adaptées comme celles de ramasser les pinceaux, d'aller chercher un ami, de ramasser les jouets, de lacer ses souliers, etc.
Amener l'enfant à persévérer dans les démarches qu'il entreprend.	Donner des choix à l'enfant et veiller au respect de ces choix.
Motiver l'enfant à assumer ses responsabilités dès la petite enfance.	Apprendre à l'enfant à accepter les conséquences de ses erreurs, qu'elles soient positives ou négatives.
Confier à l'enfant des responsabilités adaptées.	Permettre aux enfants d'aider : distribuer les verres, laver la table, ramasser les assiettes, etc.
Acquérir des aptitudes sociales, à coopérer, à s'entraider.	

Respect de soi

Valeur véhiculée	Respect de soi
Objectif général	Rendre l'enfant conscient qu'il est unique en tant qu'individu et l'amener à s'apprécier dans son cheminement.

Objectifs spécifiques	Moyens
Favoriser et sensibiliser l'enfant quant à son hygiène personnelle et à son alimentation.	Faire des activités ayant pour thème l'alimentation. Vulgariser les bénéfices d'une bonne hygiène par l'entremise de moyens ludiques. Se laver des mains, etc.
Amener l'enfant à avoir des contacts sans violence physique, verbale ou sous quelque forme que ce soit.	Inciter l'enfant à exprimer son désaccord face à des cris, des bousculades ou toutes autres situations qu'il juge déplaisantes.
Amener l'enfant à ne pas se laisser humilier.	Favoriser des échanges respectueux, faire des activités en lien avec le respect de soi.
Respecter l'enfant dans la découverte de son corps	Offrir en lecture des livres traitant de la découverte du corps. Mise en place d'activités qui permettent de connaître les parties du corps. Animation d'activités motrices pour l'exploration des possibilités physiques.
Amener l'enfant, dans la limite de ses capacités, à comprendre le principe d'intimité et de dignité.	

Ouverture d'esprit

Valeur véhiculée	Ouverture d'esprit
Objectif général	Amener l'enfant à reconnaître et à respecter la différence.
Objectifs spécifiques	Moyens
Accepter les différences des autres sans comportements et/ou paroles à caractère sexiste, raciste ou impliquant des préjugés économiques, sociaux et culturels.	Favoriser la composition multiethnique de l'équipe de travail. Encourager l'ouverture et la bonté d'esprit.
	Encourager les enfants à entreprendre des activités de façon non sexiste comme, par exemple, un garçon qui voudra jouer à la poupée ou une fille avec un camion.
	Éviter les phrases du type : « Cela n'est pas pour les garçons, c'est un jeu de filles ». Éviter toute sorte de discrimination quant au genre ou à la nationalité.
	Offrir des livres, des vidéos et des cassettes qui introduisent les enfants à de nouvelles cultures.
Amener l'enfant à accepter les spécificités physiques et intellectuelles des autres enfants (aptitudes).	Donner des explications ou des réponses aux enfants qui se questionnent sur les personnes ayant un handicap ou des comportements différents.
Favoriser dans la mesure du possible l'intégration d'enfants handicapés dans les groupes.	Mettre de l'avant la diversité et ses bienfaits, démontrer la pluralité des atouts et l'unicité des forces.

Créativité

Valeur véhiculée	Créativité
Objectif général	Faire du CPE un milieu stimulant où il pourra développer sa créativité.
Objectifs spécifiques	Moyens

Offrir aux enfants des occasions d'exprimer leur créativité.	Faire des activités d'art avec des matériaux variés.
Offrir des choix pour stimuler leur esprit créateur.	Permettre à l'enfant d'explorer du nouveau matériel.
Éviter les jugements de valeur de la part des éducatrices et des autres enfants.	Valoriser l'effort et le travail des enfants en reconnaissant que la créativité s'exprime librement, de plusieurs manières, toutes aussi valables les unes que les autres.
	Ne pas refaire le travail de l'enfant ou passer des commentaires négatifs au sujet de ses réalisations.
Respecter l'enfant dans son imaginaire et lui permettre de l'exprimer.	Donner des techniques qui permettent aux enfants d'atteindre leur but : manipulation du ciseau, pinceau, mélange de couleur, etc.
	Offrir des éléments et lui permettre d'inventer : une situation, une histoire, une chanson, etc.
	Mettre sur les murs des dessins, des affiches, les productions des enfants.
	Éviter les modèles de création : mettre l'emphase sur le plaisir lors de la création et non sur le produit fini.

Sens du partage, de la coopération et de l'entraide

Valeur véhiculée	Sens du partage, de la coopération et de l'entraide
Objectif général	Faciliter la vie de groupe en favorisant le partage, la coopération et l'entraide.
Objectifs spécifiques	Moyens
Éviter la compétition et favoriser la participation.	Intervenir de façon démocratique et appliquer les principes de l'écoute active.
	Faire des jeux où tous gagnent en participant.
	Inculquer la notion de « chacun son tour ».
	Inviter les enfants à échanger et à partager.
Confier à l'enfant des responsabilités qui contribuent au bien-être du groupe et souligner son apport.	Demander aux enfants de prêter assistance à leurs pairs : « Veux-tu donner la main à ton copain, veux-tu aller chercher ton ami, est-ce que tu pourrais aider ton ami à mettre son manteau... ».
Encourager l'enfant à prêter assistance à ses pairs.	Valoriser l'esprit d'entraide et créer des moments propices à son application.

Respect et connaissance de l'environnement

Valeur véhiculée	Respect et connaissance de l'environnement
Objectif général	Amener l'enfant à prendre conscience et à connaître son environnement ainsi qu'à le respecter.

Objectifs spécifiques	Moyens
Permettre à l'enfant d'explorer son environnement immédiat -- à l'intérieur comme à l'extérieur du CPE -- et son environnement plus éloigné -- urbain et rural -- en stimulant ainsi sa curiosité face à tout ce qui l'entoure.	Visiter un autre groupe, une autre garderie ou CPE.
	Effectuer des sorties dans le quartier : complexe Desjardins et Guy-Favreau, bureau de poste, milieu de travail, etc.
	Effectuer des sorties dans les musées, au Jardin botanique, bibliothèque, parcs, etc.
	Visiter des lieux particuliers à l'extérieur de la ville : ferme, zoo, vergers, parcs thématiques ou autres.
Transmettre à l'enfant des notions d'écologie.	Entreprendre une opération « nettoyage » dans un parc, un endroit public, les casiers ou même le local du groupe.
	Initier l'enfant aux sciences naturelles.
	Faire participer les enfants à des expériences simples et adaptées à leur groupe d'âge.
	Sensibiliser les enfants à la récupération du matériel et agir, comme éducatrices, en tant que modèles.
	Habituer les enfants à mettre les déchets dans la poubelle et au recyclage.
	Ranger le matériel au bon endroit et instaurer un système de rangement clair et approprié pour de jeunes enfants.

Verbalisation des émotions

Valeur véhiculée	Verbalisation des émotions
Objectif général	Amener l'enfant à contrôler ses émotions pour ensuite les exprimer tout en respectant ses pairs, les adultes et son environnement.
Objectifs spécifiques	Moyens
Respecter les relations d'amitié privilégiées entre enfants ou entre adultes et enfants.	Permettre aux enfants de s'identifier plus particulièrement à un groupe d'amis et à quelques adultes par une organisation quotidienne des locaux et des activités en ateliers.
Respecter les émotions de l'enfant telles que la peine, la colère, l'amour, la joie et toutes les autres émotions ressenties afin qu'elles puissent être exprimées de manière positive et constructive, plutôt que refoulées.	Confectionner un livre d'histoires avec des éléments faisant appel aux émotions.
	Raconter des histoires mettant en scène des personnages exprimant leurs émotions de manière positive et constructive. Mettre en place des causeries sur le sujet à l'aide de pictogrammes.
	Utiliser les marionnettes pour dépersonnaliser les interventions. Mise en application du programme <i>Brindami</i>
	Montrer aux enfants différentes possibilités en

	alternative à l'expression agressive des émotions.
	Permettre aux enfants de s'exprimer et offrir des moments propices aux échanges et à la verbalisation.
	Favoriser l'intervention démocratique en utilisant le message « Je ».

2.2 Approche privilégiée au CPE

En se référant au programme éducatif du Ministère de la Famille et en se basant sur le programme éducatif *Jouer, c'est magique*, le CPE CGF adopte une approche dite humaniste, mais aussi écologique ; ce qui signifie que l'enfant lui-même est au centre de ses apprentissages en étant une personne à part entière qui se développe avec ses propres motivations, intérêts et aptitudes. Toutefois, ce dernier doit être soutenu et accompagné adéquatement pour atteindre ses objectifs d'apprentissage. Cette action éducative met l'accent sur les compétences, la curiosité, les besoins et les intérêts des enfants plutôt que de leur transmettre des apprentissages de façon systématique, c'est-à-dire sans égard à leur unicité en leur fournissant des notions inappropriées selon leurs besoins et leurs capacités propres.

En se basant sur ces approches, le personnel éducateur du CPE CGF est d'avis que l'environnement immédiat, mais aussi éloigné, sont des facteurs influents dans l'acquisition ou non des apprentissages. Bien qu'il soit tout-à-fait normal que l'enfant se développe selon des caractéristiques biologiques immuables, il est aussi important de tenir compte de l'environnement humain et physique dans lequel il évolue. La communauté, les associations, les ministères, ainsi que les expériences, les relations, la communication, la stimulation sont tous autant de facteurs qui influenceront le développement de l'enfant. Considérant ceci, il devient alors évident que le service de garde dans lequel grandit l'enfant joue un rôle significatif sur le développement harmonieux de celui-ci et c'est pourquoi le CPE CGF se donne comme mission d'être un milieu où il fait bon vivre.

2.3 L'attachement et les relations significatives

2.3.1 L'attachement

L'attachement est le lien qui unit durablement un enfant à des adultes résultant des soins reçus et des interactions positives et régulières (Accueillir la petite enfance, 2019).

Dès sa naissance l'enfant s'exprime déjà par l'entremise de différents comportements : pleurs, cris, mouvements de succion. Dès l'âge de 6 mois l'enfant reconnaît et démontre une préférence pour les adultes qui lui donnent plus de soin. Il s'y sent en sécurité.

2.3.2 Les relations significatives

En même temps que les liens d'attachement avec les parents, l'enfant développera des relations significatives avec d'autres adultes de son entourage proche. Que ce soit les grands-parents, la famille élargie ou même l'éducatrice, l'enfant aura d'autres relations qui sont toutes aussi importantes tant que ces derniers répondent adéquatement à ses besoins. L'enfant qui aura développé des liens d'attachement forts aura plus de facilité à faire de même pour des relations significatives. Les liens que les enfants ont avec leur éducatrice sont d'autant plus importants car l'enfant qui se sent en sécurité, écouté, appuyé, etc., aura tendance à aller explorer le monde qui l'entoure et ainsi se développera plus aisément et acquerra de nouveaux apprentissages. Au CPE CGF, toute l'équipe est dévouée à sa tâche première, soit accueillir l'enfant dans son unicité. Un climat chaleureux et invitant est de mise pour faciliter leur intégration dans leur nouveau milieu de vie. Les éducatrices du CPE CGF répondent de manière chaleureuse et sensible aux différents besoins des enfants. De plus, la confiance qu'accorde le parent envers l'éducatrice de leur enfant jouera un rôle important sur le sentiment de sécurité qu'il développera au sein de son milieu de garde. Nos éducatrices qualifiées et professionnelles sont toutes disposées à apaiser vos inquiétudes et vos doutes, n'hésitez pas à échanger avec elles.

2.4 Apprentissage actif et accompagné appliqué au CPE CGF

Jouer, c'est magique s'appuie sur le principe que pour se développer, l'enfant doit pouvoir apprendre de façon active par le jeu, au gré de ses intérêts et à partir des interactions qu'il initie lui-même avec les objets, avec son environnement et en interagissant avec des personnes, ce qui fait en sorte qu'il vit des expériences déterminantes pour ses apprentissages. Ses interactions avec l'adulte et ses pairs sont capitales pour soutenir le développement de son plein potentiel. Le personnel éducateur accompagne l'enfant dans ses apprentissages actifs en instaurant des structures physiques stimulantes, en mettant à disposition du matériel varié tout en lui permettant de faire beaucoup de choix. Ces actions éducatives permettent d'acquérir des connaissances qui l'aident à se construire un portrait de la réalité, dans le plaisir.

Le développement de l'enfant se fait selon des séquences prévisibles, des stades communs et selon les domaines de développement. Les apprentissages, même s'ils se catégorisent selon un domaine spécifique du développement, se complètent entre elles. Par exemple, de nouveaux acquis cognitifs pourront aider un enfant dans ses apprentissages moteurs. À chaque nouveau stade, de nouvelles capacités émergent, permettant à l'enfant d'enrichir ses jeux et ses réalisations et ainsi acquérir de nouveaux apprentissages.

Chaque enfant possède des caractéristiques personnelles qui font de lui un être unique ayant un rythme personnel de développement. Lorsqu'il est encouragé à toucher, manipuler, comparer, associer et transformer, selon ses goûts et ses intérêts et en interactions avec ses pairs, l'enfant reçoit des conditions optimales pour apprendre. Pour ce faire, il doit être un initiateur ; il doit être en mesure de décider de ses propres activités.

La possibilité de choisir joue un rôle très important dans notre pédagogie ouverte. Chaque enfant étant unique, il doit avoir la possibilité de sélectionner les activités et le matériel selon ses préférences dans une variété spécialement mise en place par l'éducatrice. De plus, ses intérêts et expériences lui sont uniques, d'où l'importance d'en faire l'acteur principal de son développement par le biais de choix favorisant un apprentissage actif.

Les 4 étapes du processus de l'intervention éducative (observation, planification et organisation, action éducative et réflexion-rétroaction) sont essentielles pour l'apprentissage actif. Dans un même groupe, on retrouve plusieurs individus qui ont un développement et des intérêts propres à eux. Toutefois, c'est en observant activement les enfants au fil de leur journée, dans différents moments de vie, que l'éducatrice est en mesure de planifier de façon intentionnelle les différentes activités proposées. Ces activités sont élaborées en fonction des différents besoins observés, mais aussi des intérêts des enfants du groupe. Nous encourageons fortement les parents à poursuivre les observations à la maison et à en faire part à l'éducatrice de leur enfant, ainsi il est plus facile d'assurer une continuité des interventions d'un milieu à l'autre. Lors de ces périodes de jeux, les enfants ont la liberté de manipuler, inventer, échanger, créer, faire semblant et même parfois, ne rien faire et être observateur. Ce processus est donc la méthode privilégiée au CPE CGF puisqu'il est en cohérence avec nos valeurs et notre plateforme pédagogique.

L'apprentissage actif comprend cinq (5) éléments de base :

- **Matériel** : le matériel est stimulant et varié, adapté et à la disposition de l'enfant ;
- **Manipulation** : l'enfant peut manipuler, explorer le matériel librement ;
- **Choix** : l'enfant est le décideur : il choisit ce qu'il veut faire ;
- **Langage** : l'enfant décrit ce qu'il fait, ce qu'il a fait, ce qu'il voit et ressent ;
- **Support** : l'adulte encourage l'enfant, l'aide à élargir sa planification en parlant de ce que l'enfant est en train de faire, en participant au jeu et en l'aidant à trouver des solutions. Le personnel éducateur agit en tant que soutien dans les apprentissages, en enrichissant les jeux des enfants et en mettant en scène des situations propices aux apprentissages.

Il est, par ailleurs, supporté par trois (3) composantes essentielles :

- Un **environnement** physique organisé ;
- Un **horaire** quotidien adapté aux groupes d'âge et aux besoins de chaque enfant ;
- Un style d'**intervention démocratique** de la part de l'éducatrice.

Commenté [EB1]: Assurez-vous que l'horaire est adapté au rythme des enfants. La planification quotidienne doit être flexible et laisser place au jeu libre.

2.5 Style d'intervention démocratique et pédagogique

L'apprentissage actif se caractérise par l'adoption d'un style d'intervention démocratique de la part de l'éducatrice qui joue un rôle de soutien à l'apprentissage de l'enfant. Ce style d'intervention permet un partage du pouvoir entre les enfants et l'adulte. Un style laisser-faire laisse à l'enfant l'entière organisation sans qu'un encadrement soit fourni par l'éducatrice. Un style directif remet à l'adulte l'entière responsabilité de l'organisation et de l'animation sans égard aux intérêts et

besoins des enfants.

Le style démocratique, celui privilégié au CPE CGF, partage le pouvoir entre l'enfant et l'adulte qui organise un environnement structuré alors que l'enfant fait preuve d'initiative dans le choix de ses activités. L'éducatrice propose un encadrement clair et stable. Elle ne dirige pas le jeu, elle joue un rôle de support alors qu'elle observe, écoute et discute avec l'enfant et l'aide à résoudre ses problèmes et à régler ses conflits avec ses pairs. Elle offre un milieu pédagogique et ludique structuré qui propose du matériel stimulant adapté au niveau de développement des enfants. Cette communication ouverte favorise les échanges avec l'adulte et les pairs permettant à l'enfant d'apprendre à tenir compte des idées des autres et à entrevoir une même situation selon différentes perspectives.

Les éducatrices établissent ainsi, avec les enfants, des rapports ouverts faits de complicité et de camaraderie et exercent leur autorité au besoin, lorsque la sécurité et le bien-être de l'enfant ou du groupe sont menacés. Elles se veulent des guides ou agents éducatifs qui stimulent et soutiennent les enfants dans leur apprentissage et leur exploration active, tout en veillant au respect des choix, des besoins et de la sécurité des enfants.

SECTION 3 : DIMENSIONS DE LA QUALITÉ ÉDUCATIVE AU CPE CGF

3.1 La qualité de l'interaction entre le personnel et les enfants

L'origine de tout développement harmonieux se fonde sur un sentiment de confiance mutuelle. Le développement de ce sentiment de confiance dépend essentiellement de la qualité des interactions entre les enfants et le personnel éducateur et du respect des besoins des enfants. Comme mentionné précédemment, le lien d'attachement entre l'éducatrice et l'enfant joue un rôle de premier plan dans le sentiment de sécurité affective qu'a celui-ci, mais aussi dans son sentiment d'appartenance à son groupe et son intérêt à apprendre.

3.2 La qualité des expériences clés et développement de l'enfant

Les expériences clés constituent le pivot du programme *Jouer, c'est magique* et sont à la base du développement de l'enfant, tel que nous l'envisageons au CPE CGF. Celles-ci constituent l'ensemble des actions entreprises par l'enfant d'âge préscolaire de manière à façonner sa perception du monde et à établir ses besoins en vue d'un développement harmonieux.

Par définition, les expériences clés sont initiées spontanément par l'enfant lors d'interactions avec ses environnements physique et humain et lorsque l'enfant se retrouve dans un contexte de jeu ou d'apprentissage actif. Les expériences clés constituent, par ailleurs, un cadre de référence pour l'éducatrice qui oriente ses observations, ses interventions et l'environnement physique de l'enfant autour de ces expériences clés.

Ainsi, pour s'assurer de favoriser réellement le développement global de l'enfant, les interventions sont organisées de manière à lui faire vivre des expériences clés dans tous les

domaines de son développement. Ceux-ci sont d'ailleurs décrits ultérieurement à la section 6.

3.2.1 La structuration des moments de vie

Horaire quotidien

L'horaire quotidien est essentiel à l'apprentissage actif. En effet, un horaire structuré donne à l'enfant un sentiment de contrôle sur son environnement en lui permettant d'anticiper les activités à venir et le déroulement de la journée. L'instauration de routine dans le quotidien est primordiale pour s'assurer du bon fonctionnement et du sentiment de sécurité des tout-petits.

Les différents moments permettent, tour à tour, à l'éducatrice et à l'enfant, d'agir comme des décideurs. L'horaire comprend, entre autres : des activités en groupe, des jeux libres et des jeux dirigés ou une sortie extérieure. Étant un milieu démocratique, nous favorisons l'implication des enfants dans l'élaboration des activités et de leur déroulement. Il peut alors la planifier, la réaliser et en faire l'évaluation par un processus de rétroaction.

Dans le quotidien, les éducatrices offrent aux enfants la possibilité de participer à des activités planifiées pour leur groupe d'âge selon leurs intérêts, selon les observations réalisées ou encore, de s'adonner à des activités multi âges, à l'occasion. Il est à noter que sur une base journalière régulière, les enfants ont la possibilité de choisir un atelier organisé par leur propre éducatrice, mais ont aussi le choix de ne pas y s'y joindre.

La possibilité de participer à des ateliers offerts dans l'ensemble du CPE est également présente, mais s'inscrit généralement dans le cadre d'activités ou de journées spéciales (Noël, Halloween, Saint-Valentin, Pâques, etc.). Ajoutons, par ailleurs, que la programmation se veut souple et flexible, de manière à permettre aux enfants de s'identifier à un groupe d'amis et à quelques adultes, tout en établissant des contacts avec des enfants – plus et moins âgés – qui ne font pas partie de leur groupe d'attache. Ainsi, les enfants façonnent des liens de confiance avec leur éducatrice attitrée, mais aussi avec l'ensemble du personnel éducateur.

3.2.2 Exemple d'un horaire type des enfants de 18 mois et plus

Horaire type des poupons : Voir Annexe 5

7h00	Accueil et jeux libres
8h45 à 9h00	Rangement, lavage des mains
9h00 à 9h30	Collation

9h30 à 10h00	Causerie, choix des tâches des enfants pour la journée
10h00 à 10h15	Hygiène
10h15 à 11h00	Période d'activités <i>jouer c'est magique</i> , de jeux semi-dirigés et/ou sortie à l'extérieur minimum de 15 minutes pour les 19- 22 mois
10h15 à 11h15	Période d'activités <i>jouer c'est magique</i> , de jeux semi-dirigé et/ou sortie à l'extérieur minimum de 60 minutes pour les 23 mois à 5 ans
11h15 à 11h30	Rangement, lavage des mains.
11h15 à 12h15	Dîner pour la pouponnière et les 19-24 mois
11h30 à 12h30	Dîner pour les 23 mois à 5 ans
12h30	Hygiène
12h30 à 13h00	Préparation pour la sieste (période de transition, jeux calmes, lecture, etc.)
13h00 à 15h00	Sieste
15h00 à 15h30	Période de réveil et jeux libres, Hygiène
15h30 à 16h00	Collation
16h00 à 17h30	Période d'activités et de jeux et/ou sortie à l'extérieur
17h45 à 18h00	Rangement, fermeture du CPE

Commenté [EB2]: Il s'agit plutôt d'un minimum de 60 minutes.

Selon l'article 114 du RSGEE, le prestataire de services de garde éducatifs doit s'assurer que les enfants sortent à l'extérieur au moins 60 minutes chaque jour, dans un endroit sécuritaire permettant leur surveillance, à moins de conditions compromettant la santé, la sécurité ou le bien-être de ceux-ci

3.2.3 Sieste

Dans une ambiance calme et propice à la détente, la période réservée au temps de repos est d'une durée de 2 heures. Elle permet aux enfants dans le besoin de faire une sieste. Si après 1 heure l'enfant n'a plus sommeil ou n'a pas dormi, il a droit à des jeux calmes tels que des livres, casse-têtes, etc., s'il peut les utiliser sans déranger les autres. Les doudous, toutous et sucés sont les bienvenus. Afin de respecter les besoins de l'enfant et reconnaissant l'importance de ce temps d'arrêt, votre enfant ne sera pas réveillé pendant la sieste sauf en cas d'urgence.

3.2.4 Routines et transition

Les activités de routines et transitions sont essentielles au CPE et occupent une grande place dans la journée : causerie, hygiène, lavage des mains, repas et collations, déplacements, etc. Elles sont rassurantes et constituent des apprentissages importants pour l'enfant. De plus, ces moments sont des marqueurs de temps pour l'enfant puisqu'ils se déroulent

sensiblement dans le même ordre, aux mêmes heures, à chaque jour. Cela lui permet de se situer dans le temps et ainsi acquérir ses premiers repères temporels.

3.2.5 Rangement

La période de rangement est consécutive à l'atelier. Elle permet à chacun de replacer sur les étagères et à l'endroit spécifique le matériel utilisé. Faire participer les enfants au rangement permet de développer leur sens des responsabilités et leur autonomie, entre autres choses.

3.2.6 Retour

C'est la période où l'enfant se remémore et fait part aux autres de ses réalisations, des difficultés rencontrées, de ce qu'il a le plus aimé et de ce qu'il a le moins aimé. Cela l'aide à se construire une pensée logique, à valider ses sentiments face à une situation, à développer des liens avec ses pairs, etc.

3.2.7 Hygiène : Apprentissage de la propreté

Il est important de développer l'hygiène chez l'enfant : se laver les mains avant et après les repas, après être allé à la toilette, après avoir fait une sortie ou une activité. Apprendre les bonnes habitudes d'hygiène permet à l'enfant de prendre conscience de lui-même et développe sa perception du monde environnant.

Les enfants font l'apprentissage de la propreté au CPE (petit pot, culotte d'entraînement, la petite culotte) avec la collaboration des parents. Toutefois, il est important de se rappeler que chaque enfant étant unique, son apprentissage à la propreté ne se fera pas nécessairement au même rythme qu'un autre enfant de son groupe.

3.2.8 Répartition des groupes

En ce qui a trait à l'organisation des groupes, ceux-ci se composent de cinq (5) à dix (10) enfants, selon leur âge au début septembre (ou à leur entrée au CPE), leur stade de développement et la disponibilité des places. Ainsi, le CPE CGF accueille les groupes suivants :

- les Chenilles (de 6 à 12 mois) / 5 enfants;
- les Coccinelles (de 13 à 17 mois) / 5 enfants;
- les Papillons (de 18 à 21 mois) / 8 enfants;
- les Petits-Soleils (de 22 mois à 25 mois) / 8 enfants;
- les Grands-Soleils (de 26 mois à 30 mois) / 8 enfants;
- les Comètes (de 31 mois à 36 mois) / 8 enfants;
- les Étoiles (de 37 mois à 42 mois) / 8 enfants;

- les Tournesols (4-5 ans) 10 enfants;
- les Arcs-en-ciel (5 ans et plus) 10 enfants;

Commenté [EB3]: Veuillez inscrire «5 ans et plus»

*Il est à noter que certains groupes peuvent voir leur ratio d'enfants être diminué dû à des besoins particuliers, si recommandé par un professionnel ou il est aussi possible qu'une éducatrice supplémentaire soit en soutien quelques heures par jour afin de soutenir l'éducatrice titulaire du groupe si besoin.

Les éducatrices du CPE CGF sont généralement attitrées à un seul et même groupe d'âge, mais il peut arriver que celles-ci changent de groupe afin de permettre aux enfants et elles-mêmes de vivre une expérience différente et enrichissante. Notons, par ailleurs, qu'au moment du passage des enfants d'un groupe à l'autre, une période d'intégration est prévue pour faciliter l'adaptation des enfants à leur nouveau groupe, dans le respect de leur besoin de sécurité affective. Aussi, soulignons que les éducatrices travaillent généralement en équipe de deux, notamment lorsqu'il est question de planifier des sorties ou activités spéciales.

3.3 Environnement physique du CPE CGF

Le CPE CGF est situé dans un édifice fédéral administré par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) et, par ce fait, un ou plusieurs commissionnaires assurent la surveillance des lieux, notamment lors d'audiences dans les locaux adjacents aux nôtres.

3.3.1 Environnement physique organisé

Un environnement physique organisé est essentiel pour soutenir l'apprentissage actif. Un milieu riche en stimulations favorise l'émergence de nouvelles capacités et des nouvelles connaissances. Une variété de matériel approprié pour l'enfant, disposé dans différentes aires de jeux, doit être disponible en tout temps afin que celui-ci puisse manipuler et explorer. Il est à noter qu'une rotation du matériel est effectuée périodiquement.

Voici des exemples d'aires de jeux qui peuvent être aménagés :

- blocs (construction);
- arts plastiques;
- manipulation (jeux de table; casse-tête, maisonnette, etc.);
- lecture (souvent appelé « coin calme »);
- jeux d'eau et de sable;
- jeux de rôle et d'imitation (aussi appelé coin cuisine, coin déguisement, coin médecin, etc.).

Des ateliers mobiles circulent à tous les groupes en fonction de l'intérêt de l'équipe et des enfants : musique, sciences, menuiserie, maquillage, etc. Ces ateliers thématiques sont présents pour une période donnée selon les besoins spécifiques du groupe.

Par ailleurs, notons que le matériel de jeu est varié et accessible aux enfants en tout temps, étant soit fixé au mur, à leur hauteur, ou rangé dans des coffres ou autres endroits à leur portée. L'aménagement des locaux vise ainsi à favoriser la création d'un milieu de vie sain et stimulant dans lequel les enfants évoluent, apprennent et découvrent par eux-mêmes, tout en s'amusant.

3.3.2 Répartition physique des lieux

Notre centre est aménagé de manière longitudinale. Les locaux pour les enfants sont situés sur le côté nord du CPE alors que les locaux administratifs, salle de repos des éducatrices, salle de lavage et cuisine sont situés sur le côté sud. Ainsi, les locaux des enfants bénéficient tous d'une excellente fenestration, avec vue sur la cour extérieure, et de plafonds élevés pour permettre une meilleure circulation de l'air.

À l'entrée du CPE se trouvent les casiers des enfants, identifiés et aisément accessibles par ceux-ci, afin de favoriser le développement de leur autonomie et de les encourager à se vêtir et dévêtir seuls et à ranger leurs effets aux endroits appropriés.

Par la suite, on trouve la première section du CPE, soit la pouponnière, accueillant les groupes des « Chenilles » et des « Coccinelles » et pouvant recevoir jusqu'à dix (10) poupons de moins de dix-huit (18) mois. Un espace y est prévu pour les changements de couches et un autre pour l'hygiène des mains. De plus, ce local est doté d'un « espace lunch » pourvu d'un four à micro-ondes, d'un réfrigérateur et d'un lavabo distinct prévu pour l'entretien des biberons et la mise en purée du dîner, au besoin. Notons enfin qu'un espace en retrait est aussi aménagé au sein de ce local pour la sieste. Cet espace accueille dix (10) lits adaptés pour bébé.

Suite à la pouponnière vient le local des « Papillons » (18 à 21 mois) qui communique au local des poupons. Ce local est équipé d'un lavabo, d'une table à langer avec escaliers escamotables et d'une toilette. Par ailleurs, ce groupe compte huit (8) enfants.

Suivent à ces locaux celui des « Petits-Soleils » (22 à 25 mois) qui se rattache au local des « Grands-Soleils » (26 à 30 mois). Ces deux locaux sont équipés chacun d'un lavabo, d'une table à langer avec escalier escamotable et de toilettes. Par ailleurs, ces deux groupes comptent huit (8) enfants chacun.

En poursuivant notre visite dans un axe est-ouest, nous nous retrouvons chez les « Comètes » (30 à 36 mois), un groupe communiquant, pour sa part, avec celui des « Étoiles » (36 à 42 mois). Ces deux locaux sont également équipés chacun d'une table à langer avec escalier escamotable, de toilettes et d'un lavabo. Ces groupes accueillent jusqu'à huit (8) enfants dans chacun de leur local respectif.

Enfin, à l'extrémité du CPE se trouve le local des « Tournesols » et des « Arcs-en-ciel », communément appelé « Tournecieux » accueillant jusqu'à un maximum de 20 enfants. Deux

lavabos et deux toilettes sont mis à la disposition des enfants dans ce local. Aussi, ces groupes étant les derniers de la vie en CPE avant l'entrée à l'école, nous avons opté pour un regroupement dans un seul local double afin de mieux préparer les enfants à l'école et à la socialisation en grand groupe.

Ajoutons, par ailleurs, que les enfants du CPE CGF ont accès aux deux locaux destinés au personnel de direction : ils peuvent y venir en moment de crise, afin d'éviter de se sentir observés par les autres amis et sortir ainsi d'une situation conflictuelle ou encore, pour profiter d'un moment de calme, en retrait du groupe, pour jouer ou, selon le cas, se faire consoler.

Considérant ses locaux actuels, leur grandeur et leur capacité, le CPE CGF détient donc une capacité totale de 70 enfants, incluant 10 poupons.

3.3.3 Aménagement intérieur du CPE

Chacun des locaux du CPE est aménagé selon les principes du programme éducatif *Jouer c'est magique* qui prévoient la disposition du matériel en aire de jeu.

L'aménagement des aires de jeu est d'ailleurs un élément central du programme alors qu'il vient supporter l'ensemble des apprentissages fait par l'enfant. Cet aménagement doit être fonctionnel et permettre l'atteinte des buts du programme. Ce dernier préconise donc un aménagement spatial divisé en secteurs ou « aire » d'activités. Chaque enfant est alors amené à choisir l'atelier de jeux de son choix : au sein de son propre groupe ou du groupe avec lequel son éducatrice est jumelée ou encore, lors d'activités ou de journées thématiques spéciales, parmi l'ensemble des options à l'intérieur du CPE, indépendamment de son groupe d'attache ou de son âge. Ce programme et l'aménagement des locaux tiennent compte, dès lors, du développement unique de chaque enfant, permettant ainsi à chacun d'être l'acteur principal de son développement.

En résumé, cet aménagement permet :

- ❖ à l'enfant de développer son autonomie ;
- ❖ la socialisation par la possibilité d'échanges avec les différents groupes d'âge et par la participation à des activités diversifiées telles que des jeux de ballon, de parachute, de coopération, de rôle, etc. ;
- ❖ aux enfants de développer leur motricité globale (jeux dans la cour extérieure, cours de danse et gymnastique et leur motricité fine (pâte à modeler, bricolage avec ciseaux et matériel d'arts plastiques, etc.);
- ❖ de favoriser le développement cognitif de l'enfant (casse-têtes, jeux de mémoire, matériel didactique, etc.);

- ❖ aux enfants d'apprendre et développer une autonomie accrue face à l'hygiène, notamment par l'accessibilité des espaces sanitaires ;
- ❖ aux enfants une bonne observation de ce qui se passe à l'extérieur du CPE et entre deux locaux, grâce à l'abondante fenestration.

Quelques exemples d'aires de jeux sont fournis ci-après.

➤ **Blocs**

Cette aire a comme objectif premier d'amener l'enfant à construire des structures où il découvrira et approfondira les différentes notions spatiales. Cette aire doit fournir un maximum d'espace aux architectes en herbe ! L'enfant peut y trouver le matériel suivant :

- Matériel de construction :
 - blocs de toutes les formes et de toutes les grandeurs adaptées à l'âge du groupe;
 - matériaux recyclés : boîtes de carton, polystyrène, contenants vides, etc.
- Matériel à assembler et à démonter :
 - camions, autos qui se démontent ;
 - blocs qui s'encastrent ;
 - rails de chemin de fer en bois qui s'encastrent.
- Matériel pour vider et remplir :
 - camions à benne (à bascule) de différentes grosseurs ;
 - ferme, maison, garage, petit village.

➤ **Jeux de rôle et d'imitation**

C'est ici que s'amorcent les jeux de rôle. Cette aire est l'endroit par excellence où l'enfant peut vérifier ses connaissances sur le monde qui l'entoure alors qu'il imite papa, maman, le médecin et autres personnes appelées à faire partie de son entourage immédiat. Dans cette aire, le matériel et les équipements suivants sont mis à la disposition de l'enfant :

- Équipement et matériel de jeux à manipuler :
- o cuisinière, réfrigérateur, évier à la taille de l'enfant ;
 - o ensemble de vaisselles, pots, bols, ustensiles de toutes sortes ;
 - o nourriture en plastique ;
 - o menuiserie et outils de construction en plastique.

➤ **Matériel pour le jeu symbolique :**

- miroir pleine grandeur ;
- poupées, animaux, marionnettes ;
- matériel pour poupées : lits, berceaux, chaise haute, biberons, etc. ;
- téléphone, horloge ;
- maquillages et accessoires de coiffure ;
- déguisements : vêtements, chapeaux, perruques, souliers, bijoux, costumes de différents pays, etc. ;
- argent de papier, sacs à main ;
- marionnettes ;
- figurines thématiques ;
- animaux thématiques.

➤ **Arts plastiques**

C'est l'aire de l'expression artistique et de la représentation visuelle, cette aire permet à l'enfant de transformer les objets afin d'explorer sa créativité. Il pourra ainsi mélanger les couleurs, dessiner des formes, créer des choses grâce au matériel artistique disponible à cet endroit. Par exemple, mentionnons :

●Papier de différentes grandeurs, textures et couleurs :

- construction, vernis, de soie, glacé, journal, d'emballage, mouchoir, d'aluminium;
- assiettes et verres de carton, papier peint, carton de différentes épaisseurs.

●Matériel pour mélanger et peindre :

- gouache, peinture tactile, en poudre, à l'eau, au jello ;
- étampes, pinceaux, rouleaux, éponges, brosses à dents.

●Matériel pour coller et assembler :

- Colle (blanche, liquide, en bâton), ruban gommé, ciseaux, cure-pipes, mac-tac.

●Matériel pour présentation à trois dimensions :

- pâte à modeler, glaise, pâte à base de sel ;
- morceaux de tissus ;
- boutons, ouate, petits morceaux de bois, de liège, pailles en plastique ;
- tout matériel recyclé sans danger pour les enfants.

●Matériel pour représentation à deux dimensions :

- crayons à mine, de couleur, de cire, feutre, pastels ;

o craies pour tableau, éponges et encres, formes en carton pour tracer (pochoirs).

➤ Manipulation

Cette aire permet à l'enfant de développer sa motricité, y compris sa motricité fine. Voici des exemples du matériel mis à la disposition de l'enfant :

- Matériel à assortir :

o billes et perles à enfiler de différentes grosseurs, jeu de dominos.

- Matériel à ordonner :

o boîtes, verres, contenants s'emboîtant les uns dans les autres.

- Matériel pour assembler et démonter et encastrer :

o casse-tête, blocs lego, jeu d'encastrement ;

- Matériel à manipuler :

o bacs à riz, bac à sable, bacs d'eau ;

o pâte à modeler ;

o carré de sable à l'extérieur.

➤ Lecture

Cette aire permet à l'enfant de découvrir les livres à l'intérieur d'un espace en retrait, calme, meublé confortablement avec de petits fauteuils, coussins et autres accessoires d'ambiance. Cette aire est pourvue de livres en lien avec la thématique choisie, de livres fabriqués par les enfants eux-mêmes et des albums-photos des enfants.

3.3.4 Aménagement extérieur du CPE

Le CPE CGF offre un accès facile à une cour aménagée qui lui est adjacente permettant à l'enfant de développer sa motricité globale. Des structures de jeux, un cabanon, de la pelouse synthétique y sont aménagés. La cour longe le CPE. Les passants ne peuvent pas voir à l'intérieur des locaux, mais de l'intérieur nous avons une vue imprenable sur la cour. Elle a été réaménagée à l'automne 2019.

3.4 La qualité de l'interaction entre les parents et les membres du personnel éducateur

La relation parents - éducatrices s'établit par contacts directs, mais également par le biais du journal de bord numérique. Aussi, le parent jouit de la possibilité de rencontrer les éducatrices sur demande. De plus, les éducatrices peuvent demander à rencontrer certains parents pour discuter du développement de leur enfant. Les parents sont sollicités pour participer à des activités telles que les réunions de parents, certaines sorties de groupe, des activités organisées au CPE, etc.

Par le biais du journal de bord numérique, les parents sont invités à s'informer quotidiennement du comportement de leur enfant. Les éducatrices tiennent à jour le dossier des enfants pour faire part aux parents de l'évolution de ceux-ci sur différents aspects du développement (motricité, socialisation, langage, etc.). Ce dossier est confidentiel, il n'est pas évaluatif, mais plutôt informatif.

De fait, nous préconisons une collaboration et une coopération active avec les parents, le premier à pourvoir aux besoins de son enfant, de façon à ce que les efforts de chacun (éducatrices, parents, enfants, personnes-ressources au sein du milieu de garde et autres intervenants) se complètent et se coordonnent, dans le meilleur intérêt de l'enfant.

Section 4 : LE PROCESSUS DE L'INTERVENTION ÉDUCATIVE

4.1 En soutien à l'apprentissage actif

Le processus de l'intervention éducative est la base d'une éducation basée sur l'apprentissage actif. Nous l'avons vu précédemment, pour que l'enfant soit motivé à apprendre et à le faire par lui-même, l'éducatrice doit être en mesure de lui proposer des activités et du matériel de jeux qui ciblent ses intérêts et ses besoins. Mais alors, comment faire pour s'assurer qu'elle y répond adéquatement ? C'est ici, justement, que le processus de l'intervention éducative prend tout son sens. Ce processus comporte quatre (4) étapes qui forment une boucle :

- 1- Observation
- 2- Planification-organisation
- 3- Action éducative
- 4- Réflexion-rétroaction

4.1.1 Observation

L'observation est la première étape du processus. Elle a pour but de permettre à l'éducatrice de cumuler des informations pertinentes concernant chacun des enfants de son groupe. La somme des informations recueillies permet de cibler les différents besoins et intérêts des enfants et ainsi pouvoir planifier des expériences clés en vue de leur développement. Les observations sont aussi nécessaires afin de poser des interventions personnalisées auprès de chaque enfant

ainsi qu'à l'ensemble du groupe afin de et soutenir dans l'apprentissage de la vie en collectivité.

Une fois que l'éducatrice a cumulé ses observations, elle doit les trier, les analyser et les interpréter de manière objective. Les réponses sont cumulées dans l'application *À petits pas* et serviront ultérieurement à préparer les portraits de l'enfant.

4.1.2 La planification et l'organisation

Suite aux nombreuses observations quotidiennes faites par l'éducatrice, qu'elles soient intentionnelles ou spontanées, l'élaboration d'activités devient dès lors possible. C'est avec ces données que l'éducatrice peut tenir compte des goûts des enfants, de leur curiosité naturelle et de leur niveau de développement lorsqu'elle planifie. Cette approche permet à chacun des enfants de tirer profits des situations de jeux ou d'activités en développant, malgré eux, leurs apprentissages.

Puisque la planification cible les différents aspects observés, l'enfant sera beaucoup plus disposé à explorer, observer, manipuler, essayer, etc. En plus de favoriser sa motivation à participer, il développera un sentiment de confiance en soi car il vivra des réussites dans un environnement motivant et inclusif.

D'ailleurs, la planification et l'organisation incluent aussi l'aménagement du local et des lieux. Par exemple, la disposition des différentes aires de jeux ou bien l'emplacement de chacun des enfants lors de la sieste sont des exemples organisation spatiale qui permettront à l'éducatrice de répondre à des besoins observés.

Finalement, l'éducatrice fera preuve de souplesse dans sa planification pour être en mesure de répondre spontanément à des situations imprévues, par exemple : une météo changeante, une activité particulièrement appréciée des enfants qui souhaitent la poursuivre plus longtemps, un désintérêt total pour l'activité prévue ou un besoin immédiat comme aller bouger dehors.

4.1.3 L'action éducative

La troisième étape consiste à mettre en action la planification et l'organisation faites précédemment. La mise en place de ce contexte éducatif doit permettre de créer un climat positif où l'enfant pourra établir des liens significatifs avec ses pairs et son éducatrice. Un enfant qui se sent en sécurité affective sera beaucoup plus apte à s'engager dans ses découvertes et apprentissages. D'ailleurs, l'éducatrice interviendra de façon démocratique, comme mentionné précédemment, pour soutenir l'enfant à chaque étape de son développement, de ses découvertes, de ses intérêts et de ses défis.

Concrètement, l'action éducative c'est, entre autres, prendre des moments seuls avec chacun des enfants pour que l'éducatrice facilite le tissage d'un lien de confiance entre eux deux. C'est organiser des sous-groupes lors d'ateliers pour faciliter les échanges entre les pairs. Ça peut aussi être d'assigner des petites responsabilités aux enfants pour qu'ils développent leur

autonomie, mais aussi leur estime de soi et leur sentiment de compétence et de réussite. L'action éducative est faite en fonction des besoins de chacun et sert à soutenir les apprentissages faits par les enfants.

Toute cette mise en œuvre qu'est l'action éducative est effectuée à partir des observations et de la planification faites antérieurement. De ce fait, elle maximise les chances de réussites des enfants tout en répondant adéquatement à leurs besoins, goûts et intérêts puisque c'est fait de façon consciente et intentionnelle.

4.1.4 La réflexion-rétroaction

La réflexion- rétroaction est la quatrième et dernière étape du processus de l'intervention éducative. Celle-ci permet à l'éducatrice de faire un retour sur ses propres actions mises en place et ainsi elle peut évaluer si la planification et l'organisation faites étaient pertinentes et adaptées à son groupe ou à chacun des enfants en faisant partie. Cette étape est aussi nécessaire pour offrir une qualité éducative aux enfants et leur famille puisque c'est grâce à celle-ci qu'il est possible d'évaluer les différentes pratiques et de poursuivre avec celles qui portent fruit ou alors d'ajuster celles qui ne donnaient pas les résultats attendus. C'est aussi un moment où l'éducatrice doit avoir un regard objectif sur elle-même et ses interventions et ajuster le tir, au besoin. La réflexion-rétroaction est un peu comme une auto-évaluation de ses propres compétences éducatives. Cette dernière étape, lorsqu'elle est faite adéquatement, est riche en informations pour poursuivre le processus de l'intervention éducative en réévaluant ce qui nécessite d'être observé au sein du groupe, en planifiant et organisant des activités autrement ou en ajustant nos façons d'intervenir auprès des enfants. Enfin, c'est lors de cette étape que les plans d'intervention et d'intégration sont révisés et ajustés selon les progrès faits par l'enfant en question.

4.2 L'apport du processus de l'intervention éducative au dossier éducatif de l'enfant

Chaque enfant a un dossier éducatif fait par son éducatrice tel que prescrit dans la LSGEE. Le personnel éducateur effectue ce dossier deux fois par année, soit en novembre et en mai. Le fait de faire ces deux portraits permet de voir l'évolution des apprentissages et des acquis de l'enfant et aussi de cibler les défis à relever pour les mois à venir. Ces dossiers sont remplis en fonctions des multiples observations faites lors du processus de l'intervention éducative.

SECTION 5 : LES PRINCIPES DE BASE

5.1 Partenariat entre le service de garde et les parents est essentiel au développement harmonieux de l'enfant

En effet, une collaboration entre les deux parties est essentielle pour assurer le développement de l'enfant de façon optimale. Ce premier principe de base précède les autres car la contribution du parent est le meilleur moyen, pour l'éducatrice ainsi que pour l'équipe, de s'assurer que les principes suivants seront considérés et appliqués à leur pleine mesure.

Si le partenariat est essentiel, il ne peut tout de même pas être imposé. Il revient donc à l'éducatrice et à la direction de créer des conditions favorables pour qu'une collaboration soit possible et que les parents développent, eux aussi, un lien de confiance avec le personnel éducateur, a priori, l'éducatrice de leur enfant. Les échanges entre le personnel du CPE et les parents permettent à l'équipe de faire des choix.

Conformément aux règles de la corporation, les parents dont les enfants fréquentent le CPE CGF et le personnel permanent sont des membres de la corporation du même nom. À ce titre, ils ont le pouvoir de décider des grandes orientations du service autant financier que pédagogique, par le biais notamment d'une implication sur le conseil d'administration, la participation aux assemblées annuelles ou la participation aux différents comités de travail du CPE.

Pour permettre la création de ce partenariat, plusieurs moyens sont mis à la disposition de tous afin de favoriser l'implication des parents quant au fonctionnement du CPE CGF pour que celui-ci soit le reflet de leurs options de vie et pour qu'il offre un climat conforme à leurs valeurs :

- Boîte à commentaires située au vestiaire ;
- Babillard de communication (rouge) dans le corridor ;
- Fenêtres des locaux ;
- Site internet ;
- Courriels ;
- Billets d'informations dans les casiers des enfants ;
- Billets d'informations dans les pigeonnières des enfants ;
- Assemblées générales ;
- Rencontres individuelles entre la famille et l'éducatrice de l'enfant ;
- Activité parents-enfant durant l'année ;
- Séances d'informations ;
- Soirées d'information pour les nouvelles familles et lors des changements de groupes.

On ne le répètera jamais assez, la collaboration des parents est essentielle puisqu'ils sont les premiers éducateurs de leur enfant. Pour assurer une cohérence entre les divers milieux de vie de l'enfant, il devient alors plus que pertinent d'échanger les informations concernant ce dernier puisque nous avons tous un objectif commun : favoriser le développement harmonieux de l'enfant.

La communication se doit d'être bidirectionnelle et respectueuse de l'autre et de ses différences tout en reconnaissant l'expertise de l'autre partie et en partageant le pouvoir et les prises de décisions.

5.2 Chaque enfant est unique

Même si le développement de l'enfant suit une séquence logique, chacun se développera à son propre rythme, selon sa génétique, mais aussi selon les expériences vécues, la stimulation qu'il reçoit et l'environnement qui l'entoure. Tous ces différents facteurs font en sorte que chaque enfant est donc unique.

Il y a autant de façon de se développer qu'il y a d'enfants. Pour mettre en application ce principe lors des interventions du processus éducatif, l'éducatrice doit chercher à comprendre et à reconnaître chacun des enfants avec leurs particularités et leurs besoins propres à eux.

Pour ce faire, l'éducatrice fera appel, entre autres, au partenariat avec le parent, principe cité précédemment. Le parent étant le principal éducateur de son enfant, il sera en mesure d'avoir des échanges riches en informations avec le personnel éducateur du CPE. Ce dernier pourra dès lors les utiliser pour s'assurer de respecter l'enfant dans son unicité. De plus, les observations faites par l'éducatrice serviront de guide pour répondre aux besoins spécifiques à chacun d'entre eux.

5.3 L'enfant est l'acteur principal de son développement

Si les parents et la famille rapprochée sont les premières personnes à mettre en place différentes stratégies éducatives, différents stimulus ou bien différents codes de vie, il en revient tout de même à l'enfant à apprendre. Il apprend dans l'action, soit par l'exploration, la socialisation, les interactions, l'imitation et l'écoute. À partir de ce qu'il voit, goûte, touche, sent, entend, etc., sa pensée se structure, se développe et ainsi, les apprentissages se font. Pour l'enfant, cette découverte de la vie et de ce qui l'entoure est un élan inné, c'est-à-dire que ce désir d'apprendre vient de lui-même. De ce fait, il est pertinent de considérer l'enfant comme étant le principal acteur de son développement.

En admettant que l'enfant est le principal acteur de son développement, il faut donc considérer qu'il y a des acteurs secondaires qui interviennent aussi. Secondaire ne veut surtout pas dire que ces acteurs ont moins de valeurs dans le développement, au contraire, ils sont étroitement impliqués et leur rôle est essentiel. En se rappelant que l'enfant se développe selon son entourage, son environnement et ses expériences vécues, il va de soi que les acteurs dits secondaires sont des facteurs importants qui auront un impact significatif dans la façon dont l'enfant se développera.

5.4 L'enfant apprend par le jeu

Tout le monde le sait, les enfants aiment jouer. Pour eux, jouer fait partie de leur quotidien. Que ce soit des jeux moteurs, des jeux de construction, des jeux de logique ou bien des jeux de rôles,

les enfants ont cette motivation intrinsèque pour jouer. En apparence normal, voire banal, le jeu est la base de la plus grande partie des apprentissages que fera l'enfant. Jouer lui demandera des efforts pour comprendre, pour assembler, pour imaginer, pour manipuler, pour se rappeler et pour maîtriser ce qu'il fait. Bien que le jeu soit capital pour son développement, l'enfant y prend plaisir et c'est essentiellement ce qui soutient sa motivation dans la poursuite de ses apprentissages.

Les éducatrices du CPE CGF connaissent l'importance du jeu dans le développement des capacités et des apprentissages des enfants. C'est pourquoi qu'à partir de leurs observations et des informations obtenues par les parents, les éducatrices planifient des activités en lien avec les différents domaines de développement (voir la section suivante) tout en variant les types de jeux. Certaines activités seront mises en place pour favoriser le langage, par exemple lors d'une causerie alors que d'autres le seront pour stimuler la motricité fine comme le bricolage.

Les jeux évoluent eux aussi, tout comme l'enfant. En effet, plus l'enfant grandira, plus son jeu deviendra complexe et pourra s'étendre dans le temps et deviendra multi-joueurs.

La base du jeu est le jeu solitaire, celui qui répond aux besoins immédiats de l'enfant qui ne s'engage pas nécessairement dans une activité précise, il joue simplement avec ce qui l'entoure. Les éducatrices de la pouponnière laissent d'ailleurs différents jouets à la portée des poupons pour qu'ils puissent répondre eux-mêmes à leur besoin de découvrir et de manipuler.

Vient ensuite le jeu spectateur où l'enfant sera plutôt un observateur de ce que les autres font ou alors il imitera les autres sans pour autant prendre part à leur jeu.

Aux alentours de 2 ans, les enfants joueront de façon dite parallèle. C'est-à-dire que l'enfant accepte que l'autre joue près de lui, mais il n'est pas encore prêt à partager ses jouets ou à interagir avec l'autre dans son jeu. Ici, l'éducatrice veille à ce qu'il y ait plus d'un exemplaire d'un même jouet pour répondre aux besoins des enfants.

Plus le jeu de l'enfant évolue, plus il se dirige vers le jeu associatif. Autour de 3 ans, il pourra jouer avec d'autres enfants tout en partageant les mêmes jouets, mais le but de leur jeu ne sera pas forcément le même.

Finalement, les plus grands du CPE, les 4 et 5 ans, sont rendus à ce qu'on appelle le jeu coopératif. Les enfants peuvent tous jouer ensemble dans un même but et ils sont aptes à développer des scénarios. Ils peuvent aussi étaler leur jeu sur plusieurs périodes sans perdre pour autant l'intérêt et le fil conducteur.

Enfin, même si l'enfant est le principal acteur de son développement tout en apprenant par le jeu, il va de soi qu'il a besoin d'être accompagné. C'est ici que le rôle de l'éducatrice prend tout son sens. Elle a le rôle d'une accompagnatrice. Cela implique qu'elle soit à l'affût de ce qui se passe en période de jeu. Elle pourra ainsi agrémenter le jeu en fournissant du matériel supplémentaire, elle pourra favoriser des interactions sociales positives en soutenant les enfants dans la gestion de conflits, elle peut venir en aide dans la mise en place et l'aménagement des lieux. Bref, l'éducatrice sera parfois discrète, parfois très présente, mais elle sera toujours attentive pour être en mesure d'en tirer le meilleur possible pour les enfants et leurs apprentissages.

5.5 Le développement est un processus global et intégré

Concrètement, qu'est-ce que cela signifie ? Ça veut dire que les différents domaines d'apprentissages (physique et moteur, cognitif, langagier, social et affectif) se développent en même temps et qu'ils ont de l'influence les uns sur les autres. Prenons, par exemple, un enfant qui apprend à marcher. Il développe sans aucun doute sa motricité globale, mais le fait de pouvoir désormais marcher l'amène à explorer de nouveaux horizons et ainsi son développement cognitif est stimulé. On peut poursuivre la démonstration en présumant que cette exploration amènera l'enfant à découvrir de nouveaux endroits et avec l'aide des gens qui l'entourent, il pourra apprendre un nouveau vocabulaire qui lui permettra d'améliorer son domaine langagier. De plus, les échanges avec les gens autour de lui aideront sur le plan tant social qu'affectif. Même si chaque enfant est unique, comme mentionné plus tôt, le processus du développement se déroule sensiblement selon la même séquence. Un enfant apprendra à se tourner du dos au ventre avant de pouvoir ramper, il va marcher avant de courir. Il pourra comprendre certains mots avant d'être capable de les répéter à son tour et il apprendra à jouer seul avant de jouer avec les enfants qui l'entourent. En bref, il va se développer selon une séquence logique, soit de l'action la plus facile vers la plus complexe. Considérant que le développement suit une suite logique, on peut ainsi prévoir vers quel âge il sera rendu à accomplir telle ou telle action.

Comme les éducatrices du CPE CGF sont formées et expérimentées, elles ont les connaissances nécessaires pour être en mesure de prévoir la prochaine étape dans la séquence du développement de l'enfant. À la suite des observations faites, une éducatrice peut ainsi dépister de façon précoce certaines difficultés rencontrées par l'enfant. L'expertise du personnel éducateur de notre CPE permet de diriger les enfants et leurs parents vers les ressources adéquates lorsque nécessaire.

Section 6 : DOMAINES DE DÉVELOPPEMENT

6.1 Physique et moteur

Les expériences clés qui favorisent le mouvement chez l'enfant sont la coordination motrice, la conscience de soi, de son corps et du mouvement. Afin de favoriser leur développement psychomoteur, nous leur proposons chaque jour des activités de motricité globale. Ces activités sont rendues possibles grâce aux équipements dont nous disposons, tant sur le site intérieur qu'à l'extérieur du CPE.

Ainsi, nous favorisons la pratique d'activités sportives, car en plus de fournir à l'enfant le goût du jeu et de l'effort physique, le sport le confronte à des notions de coopération (entraide et camaraderie au sein d'une équipe) et d'émulation personnelle (plaisir de participer, valorisation de l'effort, observation de ses capacités et de ses limites).

De plus, nous favorisons la pratique d'activités libres qui permettent à l'enfant d'être à l'écoute de son corps et de ses besoins. Elles sont orientées vers le développement physique et moteur en leur

laissant du matériel propice à cette pratique. Ces activités sportives visent aussi la relaxation, en apprenant à l'enfant à se détendre et à se calmer. La danse, par ailleurs, lui permet d'harmoniser son corps avec la musique et d'exprimer ses sentiments par le mouvement. Par exemple, pour rejoindre les intérêts des enfants, leurs forces et leurs besoins, toutes les activités motrices sont variées dans leur contenu et dans leurs objectifs. Certaines peuvent avoir comme but de prendre conscience du principe de latéralité qui s'acquiert vers l'âge de 4-5 ans alors que d'autres permettent de mettre en pratique la descente et la montée des marches.

Les expériences clés en ce qui a trait à la motricité fine sont omniprésentes au quotidien au CPE. Les éducatrices mettent à la disposition et en permanence différents matériaux de bricolage permettant aux enfants de pouvoir s'exprimer. De plus, la motricité fine est mise de l'avant au travers les moments de vie comme lors des repas, de l'habillage et de l'hygiène.

6.2 Cognitif

Les expériences clés permettent à l'enfant de stimuler ses habiletés cognitives sur le plan de la classification, de la sériation, des nombres, des relations spatiales et temporelles.

Ces expériences amènent l'enfant à acquérir des connaissances, à comprendre les relations existantes entre les objets et les événements et le monde qui l'entoure. Par exemple lorsque l'éducatrice questionne l'enfant dans son jeu, cela le pousse dans ses réflexions ce qui éventuellement l'aidera à développer des stratégies et les habiletés de résolution de problèmes tels que des conflits ou des défis. Par l'entremise de jeu de règles et de table, toujours selon l'âge respectif du groupe d'enfant, les enfants sont invités, de façon ludique, à intégrer des concepts clés liés, entre autres, au raisonnement logique, à l'attention, à la mémoire, à l'éveil mathématique, aux sciences et la représentation symbolique.

6.3 Langagier

Les expériences clés permettent à l'enfant de développer ses habiletés langagières et, de ce fait, est encouragé à exprimer ses sentiments, à échanger avec les autres sur ce qu'il fait et sur le monde qui l'entoure.

En développant ses habiletés communicatives, l'enfant est donc en mesure d'organiser sa pensée et de l'exprimer. En misant sur les habiletés langagières, l'enfant enrichit son vocabulaire descriptif et est donc plus apte à exprimer ses émotions et à reconnaître celles de son entourage. Au quotidien, le développement du langage se fait par l'entremise d'histoires, d'images, d'affiches, de chansons, d'observation de séquences pour faire des liens. Dès un très jeune âge, les enfants sont invités à faire des demandes verbales, à prononcer et répéter plusieurs mots. Nous retrouvons donc dans chaque local une bibliothèque garnie de livres variés changé régulièrement en fonction des intérêts du groupe. De plus, les enfants vont régulièrement voir des petits spectacles, vont aux musées, au théâtre et l'éducatrice fait un retour sur leurs visites lors de la période de la causerie pour en discuter. Des activités langagières sont aussi orchestrées par les éducatrices ayant ciblées des objectifs précis ou globaux.

6.4 Social et affectif

Les expériences clés permettent à l'enfant de renforcer les bases de sa personnalité en favorisant son développement social et effectif.

L'enfant a besoin d'entrer en contact avec les autres enfants, de participer à la vie de groupe, de développer sa propre identité. Soutenir le développement social de l'enfant et sa socialisation, c'est lui permettre de développer sa personnalité tout en s'intégrant à un groupe, d'y prendre sa place, mais sans prendre toute la place. C'est donc lui donner l'occasion de vivre différents moments de vies tel que des conflits et d'apprendre à les résoudre de façon pacifique. Dans ce sens, l'enfant est encouragé à s'exprimer et à communiquer lors des conflits et l'éducatrice agit en tant qu'agent de soutien lors de ses problématiques. Entre autres, l'enfant apprend qu'il est dans un milieu, tout comme à la maison, où il y a des règles et des limites, ex : on ne peut pas crier pour avoir un jouet, on dit SVP et merci. Il doit attendre son tour, ex : pour se servir au dîner, pour raconter ce qu'il a fait en fin de semaine. Il doit apprendre à partager les jeux avec d'autres amis du groupe et les éducatrices sont présentes pour fournir des outils et des exemples de solutions aux enfants pour qu'ils puissent éventuellement être capables d'autonomie dans la résolution d'une problématique liée au partage, par exemple.

L'enfant a besoin de se sentir utile, aimé, valorisé et aussi de sentir qu'il peut communiquer librement ses émotions dans un climat de confiance et de sécurité. Il faut donc lui apprendre à faire des choix et à exploiter ses forces. Par l'entremise d'expériences et de moments de réussite, il développera son estime de soi comme lorsque l'éducatrice reconnaît l'émotion de l'enfant en le nommant : « oh tu sembles content de ton dessin », « Je sens que tu es triste ce matin », « Oh ! Tu es malade aujourd'hui. Viens, je vais prendre ta température et t'installer confortablement proche de moi » ou encore lorsque l'éducatrice donne de petites responsabilités aux choix des enfants et qu'elle les soutient et les encourage dans la démarche d'accomplissement ex : placer les verres sur la table.

Section 7 : ALIMENTATION ET PROMOTION DES SAINES HABITUDES ALIMENTAIRES

Une alimentation saine est essentielle au bien-être des enfants car ils sont en période de croissance et d'apprentissage.

Il nous apparaît donc essentiel d'utiliser des stratégies éducatives favorables au développement de saines habitudes alimentaires, d'une image corporelle positive et d'une relation saine avec la nourriture puisque la petite enfance est une période propice pour sensibiliser les enfants à la diversité corporelle d'autrui.

Ainsi Le CPE CGF prépare des menus élaborés selon le guide alimentaire canadien. Dans le cadre du programme Gazelle et Potiron du ministère, en collaboration avec des nutritionnistes reconnues

(RCPEIM) à l'origine du programme Extenso, notre responsable en alimentation, appuyé par le comité nutrition du CPE (membres du CA), dans un optique d'amélioration continue, ont élaboré des menus cycliques saisonniers afin d'intégrer de nouveaux aliments à valeur nutritive élevée.

Lors de la préparation des repas, nous privilégions toujours des aliments frais et naturels tout en s'assurant que nos efforts sont en concordance avec le principe du développement durable.

Nous favorisons des expériences positives lors des repas et des périodes de collation, car plusieurs valeurs y sont véhiculées et que les apprentissages y sont nombreux. Puisque les habitudes alimentaires ne sont pas innées, mais s'acquiert avec le temps et l'expérience, nous accordons une importance à ce que :

- Les aliments soient de qualité et offerts en quantité suffisante ;
- La présentation des aliments favorise l'envie et le plaisir de goûter ;
- Les aliments servis soient variés en couleurs, formes, texture et odeurs pour stimuler la curiosité ;
- La prise de repas se déroule dans une atmosphère agréable et dans le calme ;
- Les préférences culturelles et les restrictions alimentaires soient respectées, affichées à la cuisine et dans chaque local.
- Les repas sont des moments d'échange privilégié avec les enfants.

De plus, le CPE offre le lait aux poupons de manière sécuritaire et aux choix du parent. Un réfrigérateur est disponible dans chaque local afin que celui-ci puisse y déposer ses biberons ou gobelets de lait maternel identifiés au nom de l'enfant. Les manipulations se font de façon sécuritaire.

À l'heure du dîner, les enfants peuvent choisir, en partie, ce qu'ils veulent dans leur assiette : option de deux légumes différents, choix de la disposition des aliments dans leur assiette (par exemple, une sauce disposée sur un riz ou à côté de celui-ci). Les repas sont donc une bonne occasion de fournir aux enfants la possibilité de faire des choix.

De plus, ajoutons que les enfants s'acquittent de différentes responsabilités lors des repas telles qu'apporter le lait ou les verres, distribuer les débarbouillettes et ranger leur chaise. Ces responsabilités sont adaptées à l'âge des enfants et sont clairement identifiées par des diagrammes dans chacun des locaux, suivant les principes du programme *Jouer c'est magique*.

Le menu est affiché sur le babillard de communication (rouge) dans le corridor. Ce qui permet aux parents de pouvoir équilibrer l'alimentation de leur enfant et de servir des repas diversifiés les soirs de semaine.

Le personnel éducateur se doit dans le cadre de ses fonctions de participer à une formation sur l'importance de la saine alimentation afin d'être bien outillé et ainsi appliquer les comportements positifs servant de modèle aux enfants.

De plus, lorsque possible, un conférencier est invité à venir donner de l'information aux parents à ce sujet.

Des activités culinaires sont aussi insérées dans la planification des activités dirigées des éducatrices.

Section 8 : PROMOTION DES SAINES HABITUDES DE VIE

Étant dans une société où les enfants sont de plus en plus exposés à la technologie, il est de notre responsabilité de s'assurer de mettre en place, de façon continue, un environnement favorable au jeu actif, au développement global ainsi que l'acquisition de saines habitudes alimentaires pour tous les enfants au CPE.

LE CPE CGF répond à ces conditions par l'entremise de sa programmation riche et diversifiée et de son personnel formé et conscient des bienfaits que cela apporte à l'enfant. Tous les jours, tant des activités motrices variées que des activités de relaxation sont organisées selon les principes directeurs du cadre de référence de Gazelle et Potiron, celui-ci élaboré dans le respect des grands principes de l'approche démocratique, tel que le préconise le programme éducatif *Accueillir la petite enfance* :

- 1) *Le respect des besoins et des particularités de chaque enfant dans une perspective de développement global et continu;*
- 2) *L'importance du jeu et du plaisir dans les apprentissages de l'enfant;*
- 3) *L'importance de mettre l'enfant en situation d'autonomie en expérimentant, en observant, en imitant et en parlant avec les autres;*
- 4) *La nécessité d'une collaboration entre les services éducatifs, les parents et la communauté.*

Afin de mettre en pratique ce cadre de référence, des formations et mise à jour sont offertes au personnel ainsi qu'aux parents tant sur l'importance de bien manger que d'être actif et moteur, donné par des organismes reconnus tel qu'Extenso, Les petits Mangeurs, RCPEIM, Petite enfance grande forme Etc. De plus, divers documents ou explications sont fournis lors des rencontres parents-éducateurs.

L'aménagement des locaux est fait de façon à ce que l'on puisse facilement déplacer des meubles afin d'avoir un espace libre pour différents jeux, comme par exemple, des jeux de bacs sensorielles, des jeux de blocs, de cartons, des jeux avec un parachute, des jeux au sol avec un ballon, ou des variantes de la chaise musicale etc. Un long corridor permet de pouvoir faire différents jeux comme enfourchés de gros véhicules, faire rouler des voitures, faire des jeux de quilles, de marche rapide, lente, d'imitations etc. La cour permet de pouvoir bouger à notre guise en toute saison tel que de courir, sauter, danser, se baigner, faire de la bicyclette etc.

Le personnel du CPE CGF a donc la responsabilité de mettre en place les conditions optimales afin d'accompagner l'enfant dans ses découvertes de jeux actifs et global et d'acquérir des saines

habitudes alimentaires qui lui serviront pour l'intégration de saines habitudes de vie.

SECTION 9 : LES RESSOURCES ET RELATION AVEC LA COMMUNAUTÉ

De nombreux espaces verts et urbains ainsi que de nombreux sites touristiques et d'intérêts sont accessibles dans l'environnement immédiat du CPE ce qui nous permet de développer, partager et tisser des liens avec la communauté environnante du CPE CGF.

Le Complexe Guy-Favreau est connecté au Montréal souterrain via le Complexe Desjardins.

Ainsi, les passages souterrains nous offrent des liens à deux lignes de métro, ce qui facilite grandement les déplacements. Tout en étant sensibilisés au savoir-vivre et aux consignes de sécurité dans les transports en commun, les enfants sont ainsi amenés à découvrir les attraits de la ville.

À cet égard, le Musée d'art contemporain, le Musée des Beaux-Arts, le Musée McCord, les festivals de Montréal, les parcs et espaces verts comme et le Mont-Royal, le parc Jeanne-Mance, le Jardin botanique, l'Insectarium, le Planétarium et la bibliothèque sont quelques-uns des lieux fréquentés par les enfants du CPE CGF.

De plus, des sorties au Village du père Noël de Val David et au Zoo de Granby peuvent également faire partie du programme d'activités, au même titre que des représentations théâtrales auxquelles assistent, à l'occasion, les enfants du CPE.

Le CPE est très ouvert aux échanges, rencontres et discussions pouvant apporter un partage de connaissances et de réflexions sur divers sujets relatifs aux enfants et familles. Ainsi, le CPE CGF participe, lorsque possible, à des tables de concertation.

9.1 Le CPE CGF est membre de :

- AQCPE
- Place 0-5
- S.R.E.P.E.
- Coop William
- Environnement JEUnesse

9.2 La vie en collectivité

L'apprentissage des règles de vie en société, telles que les formules de salutation à l'arrivée et au départ, des règles de politesse, des gestes pour protéger l'environnement comme le recyclage, le respect de la nature, l'entraide, etc. favorise l'adaptation à la collectivité. Graduellement les

Commenté [EB4]: Pour cette section, vous pourriez ajouter ce que veut dire «l'adaptation et l'intégration de l'enfant à la vie en collectivité» pour votre CPE.

Puis, vous pourriez également ajouter les types d'activités amenant l'enfant à vivre des expériences significatives et enrichissantes dans le quartier (visites d'organismes culturels et de commerces, activités avec des aînés, etc.)

enfants apprennent à les appliquer selon les différents moments de vie et leur environnement.

Afin d'aider CPE CGF pose les actions suivantes :

- Le personnel éducateur est stable;
- L'enfant à un casier à son nom dans le vestiaire;
- Les éducatrices apprennent à l'enfant à dire bonjour, à saluer les gens moins familiers (le responsable de l'alimentation, membres de la direction, autres parents, etc.);
- Différentes sorties dans le quartier, les parcs, les espaces de vie communes ainsi que des visites d'expositions et de festivals sont organisées. Plus les enfants grandissent, plus ils expérimentent différents moyens de transport.
- Les éducatrices transmettent les valeurs du CPE : l'autonomie – l'estime de soi, l'honnêteté, le sens des responsabilités, le respect de soi, la confiance en soi, l'ouverture d'esprit, la créativité, le sens du partage, de la coopération et de l'entraide, le respect et la connaissance de l'environnement et la verbalisation des émotions;
- Les enfants sont préparés à la transition CPE à l'école: causerie, développement de l'autonomie (hygiène et habillage);
- Des activités de pré lecture et de pré écriture sont offertes aux enfants tels que découper, tracer ainsi que l'initiation aux lettres et aux chiffres, apprendre à écrire de gauche à droite, avoir des logos avec les dessins.

CONCLUSION

La plateforme pédagogique devrait être considérée tel un continuum puisqu'elle se veut évolutive et cohérente avec les valeurs fondamentales de notre société et de la philosophie générale de notre CPE. Ainsi, des mises à jour régulières de ce document devraient être effectuées, lorsque requises, afin de tenir compte des plus récents développements en matière de pédagogie et de s'assurer ainsi que notre cadre d'intervention demeure toujours adapté au bien-être et à la croissance harmonieuse des enfants qui nous sont confiés.

ANNEXES

Fiche pédagogique 1 : La discipline et l'agressivité

Fiche pédagogique 2 : La sexualité

Fiche pédagogique 3 : Le savoir-vivre

Fiche pédagogique 4 : Procédure pour enfants vivant des difficultés

Fiche pédagogique 5 : Horaire Type pouponnière

Fiche pédagogique 6 : Planification pédagogique

FICHE PÉDAGOGIQUE 1 : LA DISCIPLINE ET L'AGRESSIVITÉ

La discipline

Étant donné le nombre d'enfants présents et les valeurs véhiculées au CPE CGF, nous avons adopté certaines règles de conduite communes. Ces règles touchent la sécurité et le mieux-être de la collectivité.

Dans un premier temps, l'éducatrice doit s'assurer que les consignes sont connues et comprises par tous les enfants. Mais si toutefois, après cette vérification, un enfant ne respecte pas les consignes, l'éducatrice en discute avec lui et cherche la raison du comportement. Si nécessaire, elle demandera ensuite à l'enfant de s'excuser ou poser un geste réparateur. Cependant, lorsqu'il y a répétition du comportement ou que l'enfant perturbe l'activité en cours, l'éducatrice intervient selon l'âge de l'enfant. Par exemple, l'éducatrice pourra entreprendre un dialogue avec l'enfant, proposer une alternative pour résoudre la situation conflictuelle ou encore retirer l'enfant indiscipliné du groupe, pour une courte durée. Par la suite, l'éducatrice procédera à une rétroaction avec l'enfant.

Dans le cas de comportements hautement répétitifs, problématiques ou inhabituels, les parents de l'enfant seront invités à participer à la démarche (voir Fiche pédagogique 4). De même, les parents pourront, de leur côté, demander la collaboration de l'éducatrice dans la recherche d'une solution à un problème familial. Néanmoins – et ce, même à la suggestion des parents – nous n'aurons jamais recours à des punitions corporelles. Similairement, la nourriture, les sorties et les activités ne font pas l'objet de chantage de la part des éducatrices.

Exemples de chantage : « Si tu n'es pas gentil, tu ne viendras pas à la sortie »
« Si tu ne manges pas ton repas, tu n'auras pas de dessert »
« Si tu ne te calmes pas, tu ne feras pas de peinture »

Cependant, les circonstances d'une action inappropriée posée par un enfant peuvent amener des conséquences (cas par cas). Cette démarche est adaptée à l'âge et à la personnalité de l'enfant ainsi qu'aux circonstances de l'incident.

L'agressivité

L'agressivité est un ensemble de réactions positives ou négatives qui est utilisé en réponse à une situation. Les formes les plus courantes d'agressivité sont : l'agressivité verbale et l'agressivité physique.

Lorsqu'un enfant manifeste de l'agressivité, l'intervention de l'éducatrice sera en fonction de l'âge de l'enfant et du motif de ce comportement. Pour l'équilibre émotif de l'enfant et en vue de s'assurer de l'impact de l'intervention, il faut qu'il y ait cohérence entre les éducatrices du CPE CGF ainsi que dans leur mode d'intervention. Cette cohérence permet aussi d'offrir à l'enfant un point de référence et de créer une uniformité au sein de l'équipe de travail.

Lorsqu'une éducatrice intervient auprès d'un enfant qui a eu un comportement agressif, elle s'assure simultanément de la sécurité de l'enfant et du groupe. L'un des objectifs de cette intervention sera de faire comprendre à l'enfant que ses gestes sont dangereux et inacceptables. Aussi, l'objectif est d'amener l'enfant à verbaliser ses émotions et à trouver une alternative à l'expression agressive de ses sentiments. Pour ce faire, l'éducatrice peut recourir à différents moyens : causerie, activité de défoulement, centre d'activités calmes, formation de petits groupes de jeu et écoute plus attentive de l'intérêt de l'enfant.

Si le problème persiste et qu'un geste agressif devient le moyen privilégié d'un enfant pour s'exprimer ou pour régler des situations conflictuelles, l'éducatrice consultera les parents pour déterminer la cause du comportement et, si nécessaire, consultera une personne ressource ou un professionnel de la santé (voir Fiche pédagogique 4).

FICHE PÉDAGOGIQUE 2 : LA SEXUALITÉ

L'enfant sera respecté dans la découverte de son corps, dans la mesure où celle-ci n'est pas pernicieuse, c'est-à-dire nuisible à sa santé physique et/ou à sa santé morale.

Afin d'assurer un équilibre et de permettre aux enfants d'acquérir le respect de leur corps et de leur sexualité, les éducatrices répondent aux questions des enfants à partir d'une documentation pertinente et appropriée à leur stade de développement.

L'enfant sera respecté dans son rythme. Des activités de connaissance sur les différences sexuelles entre les garçons et les filles peuvent être offertes aux enfants. Devant un comportement collectif concernant la découverte du corps, une activité est élaborée pour combler le besoin ainsi manifesté.

L'enfant est encouragé à appeler les différentes parties de son corps par leur nom véritable. En tout temps nous encourageons l'utilisation d'un langage approprié. Nous favorisons le respect de l'autre et nous encourageons l'enfant à s'exprimer. Aussi, nous ne voulons pas faire de la sexualité un sujet tabou.

Nous voulons que les enfants puissent s'exprimer sur la sexualité pour éviter les tensions. Ainsi nous employons un langage valorisant.

Exemple : Si une fille demande si elle a un pénis comme son copain, l'éducatrice lui répondra qu'elle a une vulve, que ce n'est pas pareil.

Cas excessif

Dans les cas de comportements excessifs, une procédure est établie pour permettre de trouver une solution adéquate au problème de l'enfant. Celle-ci comprend les étapes suivantes :

- Dialogue seul à seule entre l'enfant et son éducatrice, pour découvrir la raison du comportement.
- Si le problème persiste, parler avec le ou les parents de l'enfant, pour identifier les causes probables du problème.
- Référer ou consulter un professionnel de la petite enfance.

FICHE PÉDAGOGIQUE 3 : LE SAVOIR-VIVRE

La politesse et les bonnes manières ont leur place dans l'éducation des enfants. Cependant, elles ne font pas l'objet d'activités structurées; elles s'intègrent plutôt dans la vie quotidienne, selon l'âge de l'enfant. Voici la liste des comportements que nous favorisons et de ceux que nous décourageons :

Nous favorisons le fait de :

- Employer des formules de politesse telles que « merci » et « s'il vous plaît » ;
- Faire une bonne utilisation des ustensiles ;
- Mettre le coude devant la bouche lorsque l'on tousse ou éternue;
- Laver ses mains après être allé à la toilette ;
- Rester assis à la table au dîner et à la collation ;
- Faire des excuses ou poser un geste réparateur, selon les circonstances ;
- Respecter l'intimité des autres, à la toilette ;
- Frapper avant d'entrer dans une pièce ;
- Saluer les gens à leur arrivée ou lors de leur départ;
- Utiliser un vocabulaire approprié et précis ;
- Utiliser les papiers mouchoirs pour se moucher ou cracher ;
- S'excuser lorsqu'on éructe ou que l'on a des flatulences.

Nous décourageons le fait de :

- Mettre les pieds sur la table ;
- Léchér les assiettes ;
- Interrompre une conversation ;
- Toucher les orthèses des autres ;
- Faire du bruit de façon exagérée ;
- Bousculer ses amis ;
- Parler la bouche pleine ;
- Mastiquer les aliments en ouvrant la bouche;
- Utiliser un langage grossier ou inapproprié;
- Nommer les autres par des mots peu flatteurs;
- Ignorer une personne qui s'adresse à nous;
- Abimer le matériel.

FICHE PÉDAGOGIQUE 4 : PROCÉDURE POUR ENFANTS VIVANT DES DIFFICULTÉS

Nous sommes d'avis, comme prémisse de base à notre intervention auprès des enfants en difficulté, que ceux-ci ne représentent jamais le problème en soi, mais que leur comportement peut être problématique. Aussi, sur cette base, nous procédons à l'évaluation d'un certain nombre de critères avant de déterminer qu'un enfant vit des difficultés. Voici la liste de ces critères :

- Le comportement de l'enfant est négatif et répétitif ;
- Le comportement de l'enfant exige des éducatrices une attention particulière au détriment du groupe ;
- Le développement global de l'enfant présente une ou des variations significatives dans un domaine spécifique par rapport à son groupe d'âge (se référer à des ouvrages reconnus en la matière).

Procédure de résolution des difficultés :

	Étapes à suivre	Intervenants
1.	Faire un point, dans les réunions d'équipe des éducatrices, concernant les enfants ayant des difficultés. Cela permet d'explorer d'autres points de vue et des façons différentes d'envisager une solution.	Éducatrices et équipe
2.	Si l'éducatrice remarque des difficultés ou changements d'ordre physiques (motricité), intellectuels ou affectifs chez un enfant, elle doit en avertir immédiatement le parent pour qu'il puisse en prendre connaissance et réagir. Si toutefois l'éducatrice n'avait pas la possibilité de parler aux parents, elle pourrait leur décrire le ou les comportements ou la situation préoccupante dans le cahier d'observation quotidienne de l'enfant ou sur un mémo spécial leur étant destiné et fixer un moment pour un entretien plus poussé et ininterrompu (par contact direct ou au téléphone).	Éducatrices et parents
3.	Toujours appuyer ce que l'on dit sur des faits qui se sont passés, en précisant également quelles sont les personnes affectées et pourquoi, quand et comment elles le sont. À cette étape, il est donc fort important de bien documenter la situation et de remplir le rapport anecdotique prévu à ces fins. L'accent devra être porté sur des éléments	Éducatrices (au CPE) et parents (à la maison)

	pertinents, concrets et mesurables qui mettent en évidence les circonstances ayant causé la difficulté et l'expression de celle-ci dans le comportement de l'enfant.	
4.	Planifier une rencontre avec les parents et fixer des délais avec ceux-ci pour trouver des <i>attitudes éducatives</i>² et tenter de les mettre en application. Ceci implique la mise sur pied d'un plan d'action. De plus, il faudra identifier clairement les besoins de l'enfant afin que la stratégie retenue permette de combler les besoins identifiés et/ou d'atténuer les difficultés de comportement, aux yeux de tous les intervenants. a. Il est préférable d'interroger le parent sur ce qu'il vit avec l'enfant plutôt que d'affirmer le problème, de blâmer ou de présenter une solution déjà toute trouvée. b. Le « <i>Guide pratique pour la solution des problèmes comportementaux des enfants d'âge préscolaire</i> » est une excellente ressource à cet égard. c. La difficulté doit être clairement exposée afin d'assurer la cohérence entre l'intervention préconisée et l'analyse des besoins. d. La recherche d'attitudes éducatives doit toujours se faire en équipe : responsables de gestion, éducatrices, parents, conseillère pédagogique et/ou autres collègues ou intervenants. e. Chercher ensemble des attitudes éducatives et en retenir une qui convient aux parents et au service de garde pour répondre aux besoins identifiés et/ou atténuer les difficultés de comportement. f. Mettre en application les attitudes éducatives envisagées.	Éducatrices, personnel de gestion, parents et/ou autres intervenants
5.	Écrire toutes les actions posées (dates, rencontres, solutions envisagées, résultats, etc.)	Éducatrices et personnel de gestion
6.	Planifier une rencontre de suivi (au plus tard un	Éducatrices, personnel de

²

Les attitudes éducatives se définissent comme les attitudes possibles à adopter pour répondre aux besoins de l'enfant ou pour atténuer ses difficultés de comportements.

	mois suivant la première rencontre) avec les éducatrices, parents et personnel de gestion afin d'évaluer les progrès observés et les éléments à développer davantage.	gestion et parents
7.	En tout temps, si l'éducatrice vit de l'inconfort face à une situation, en parler avec le personnel de gestion.	Éducatrices et personnel de gestion
8.	Pour paver la voie vers la réussite, l'important sera de toujours travaillé en collaboration constante, de façon à ce que les efforts de chacun se complètent et se coordonnent.	Éducatrices, personnel de gestion, parents et/ou autres intervenants

FICHE PÉDAGOGIQUE 5 : HORAIRE POUPONNIÈRE

Horaire des Chenilles et des Coccinelles

7h00 à 8h30	Accueil dans le local/ jeux libres/ biberons de lait
8h30 à 9h30	Collation
9h30	Changement de couches
9h45	Sieste (selon les besoins de chacun) et/ou activités dirigées pour les autres et/ou sortie dans la cour ou à l'extérieur
11h15 à 12h15	Dîner
12h30	Changements de couches/ biberons de lait
12h45	Sieste pour tous
14h30	Réveil/ tranquillement changements de couches/ biberons de lait / jeux libres et calmes dans le local
15h30	Collation
16h30	Jeux libres dans le local ou dans la cour
17h15	Changements de couches
17h30 à 18h00	Jeux de fin de journée et fermeture du CPE à 18h

FICHE PÉDAGOGIQUE 6 : PLANIFICATION PÉDAGOGIQUE

Planification pédagogique des Tourneciels Décembre 2019

Quoi de mieux que la magie du temps des fêtes pour continuer nos apprentissages et atteindre nos objectifs au travers des activités stimulantes et enrichissantes aux teintes festives ! Surveillez bien le cahier de votre enfant, beaucoup d'activités à venir

Favoriser le développement social, affectif et moral

Besoins	Moyens
❖ Résoudre par soi-même les conflits interpersonnels; ❖ Exprimer ses sentiments avec des mots; ❖ Être sensible aux sentiments, intérêts et besoins des autres; ❖ Prendre conscience et être sensible aux différences qui nous entourent.	❖ Appliquer la méthode des 5 étapes : 1- Identifier le problème; 2- Rechercher une solution possible; 3- Choisir la solution; 4- Appliquer la solution choisie; 5- Évaluer le résultat. ❖ Discuter, négocier et communiquer ses besoins; ❖ Guignolée : apporter des denrées. Discussion en surface sur les diverses situations familiales.

Favoriser le développement du langage

Besoins	Moyens
❖ Développer son discours descriptif ; expliquer un évènement, une situation, etc.; ❖ Exprimer ses envies, ses goûts et ses besoins; ❖ Enrichir son vocabulaire; ❖ Faire des phrases complètes.	❖ Raconte-moi une histoire (aux enfants du groupe à l'aide d'un livre au choix); ❖ Lettre au Père Noël; ❖ Comptines du temps des fêtes et hivernales; ❖ Histoire en images en groupe (créer notre propre histoire à l'aide d'images thématiques); ❖ Causeries.

Favoriser le développement de sa créativité

Besoins	Moyens
❖ Se faire confiance dans son cheminement créatif; ❖ Suivre les étapes d'un bricolage; ❖ Utiliser le matériel de façon adéquate et logique (ex. : mettre de la colle pour coller quelque chose, non seulement pour mettre de la colle); ❖ Préhension adéquate du crayon; ❖ Découper une forme spécifique.	❖ Confection d'une surprise des fêtes; ❖ Décoration de notre local; ❖ Fait une carte à un ami; ❖ Décoration de notre boîte de Guignolée; ❖ Décoration pour le sapin; ❖ Divers matériaux des fêtes mis à la disposition des enfants pour des bricolages libres.

Sorties et activités spéciales

- ❖ Visite du marché casse-noisette au palais des congrès;
- ❖ Spectacle des fêtes au complexe Desjardins;
- ❖ Brunch des fêtes : 8 décembre;
- ❖ Guignolée : 7 décembre (nous allons porter les denrées au YMCA);
- ❖ Le Noël de Jimmy ; conte animé par Chantal et Marie-Eve : 11 décembre;
- ❖ Visite du Père Noël : 14 décembre;
- ❖ Jouer c'est magique : 18 décembre;
- ❖ Spectacle des fêtes : 20 décembre;
- ❖ Journée pyjama et cinéma : 22 décembre.

Chantal et Marie Eve

L'hiver

Chansons : le bonhomme de neige, le froid qui pique...

Favoriser le développement du langage verbal et gestuel ainsi que notre représentation créative

Besoins	Moyens
• Développer l'écoute en groupe; • Chanter; • Échanger, s'exprimer et converser devant le groupe; • Inventer des histoires : - au coin déguisement - dans les autres coins.	• Causerie avec position prédéterminée; • Improvisation; • Causerie du tableau, retour sur les activités passées : -Ensemble de neige, tuque, mitaines... -Personnages, chevaliers, barbies.

Favoriser le développement socioaffectif et moral
Initiatives et relations sociales.

Besoins	Moyens
• Écouter et appliquer les consignes de sécurité; • Créer des liens avec les autres enfants; • Aider et écouter les besoins des autres; • Répondre à ses besoins au niveau de l'alimentation, de l'habillement et de la propreté, entre autres; • Reconnaître un problème, un défi et le résoudre.	• En déplacement, en sortie; • Activité culinaire pour un ami en particulier, courrier du cœur et cadeaux de la St-Valentin; • Habillement d'hiver, enfiler tout son attirail des temps froids; • Ami entraîneur pour les routines; • Billets de reconnaissance et renforcement positifs; • Jeu d'avant et après.

Favoriser le développement de la motricité globale et fine.

Besoins	Moyens
• Manipuler des ciseaux, des ustensiles; • Exprimer de la créativité dans ses mouvements (danse libre); • Bouger en se déplaçant; • Bouger au rythme de la musique.	• Service du dîner, activité culinaire pour un ami; • Gestuelle des chansons; • Cour, YMCA; • Déplacement avec et sans baladeur pour les escaliers; • Jeux musicaux (chaises musicales, 3 petits cochons avec un cadeau...); • Jeu de mémoire (nouveau); • Jeu du château (coin construction).

Favoriser le développement intellectuel

Besoins	Moyens
• Observation du changement d'état et de l'effet du froid, (neige, glace); • Utiliser un objet de différentes façons; • Trier et apparier; • Assembler et démonter un objet.	• Intégration de la neige dans les coins de jeux du local; • Essais d'outils de peinture et d'objets non conventionnels; • Respect et application des règles de sécurité lors des sorties extérieures; • Introduction de la neige dans les coins de jeux intérieurs.

À travers ces activités et ces lignes de pensées, nous alimenterons nos journées pour le mois qui suit. Celles-ci s'adapteront à nos besoins et à nos intérêts afin de nous faire apprendre avec enthousiasme et plaisir ! Bon mois!!

RÉFÉRENCES :

1. À nous de jouer, Guide pratique pour la solution de problèmes comportementaux des enfants d'âge préscolaire, Essa, Eva, Les publications du Québec, 1990, 2002, Collection Ressources et petite enfance.
2. Les Pitchounets, les lutins et les autres : Intervention auprès des enfants de garderie ayant des difficultés de comportement, Germain Duclos, Sylvie Gravel et Ginette Corey-Bernier, 1986, CLSC Secteur Outremont / Ville Mont-Royal.
3. Gazelle et Potiron Cadre de Référence Pour créer un environnement favorable au jeu actif et au développement moteur en services de garde éducatifs à l'enfance https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/Famille/developpement_des_enfants/cadre-de-reference/Pages/orientations.aspx
4. Accueillir la petite enfance, Programme éducatif pour les services de garde éducatifs à l'enfance, Ministère de la famille, Les publications du Québec, 2019.